

Un travail coordonné par
l'Observatoire de la Vie Locale du quartier de la Goutte d'Or
Association Salle Saint Bruno

6108

Tableau de bord de la vie sociale à la Goutte d'Or

Sixième édition
Décembre 2002

Avec le soutien de
la Mairie de Paris et de la Préfecture de Paris

Avertissement

Ce document, outil de travail et de réflexion, n'a de sens que pris dans sa globalité. Nous attirons votre attention sur le risque qu'il pourrait y avoir à exploiter des indicateurs sans tenir compte des objectifs des organismes qui les ont fabriqués, et des éléments qui ont servi à leur calcul.

Par ailleurs, chacun des chiffres de ce document n'est compréhensible que s'il est rapporté à son périmètre de référence et à son mode d'emploi.

Veillez à ce que toute personne prenant connaissance de ce travail ait bien à l'esprit ces préoccupations.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

P. 4

- Avant d'aller plus loin p. 4
- Des questions de méthode et d'éthique p. 5
- Les enseignements du Tableau de Bord 2002 p. 6

LES INDICATEURS

P. 7

■ Thème 1 : Population

- Caractéristiques démographiques p.8
- 1.01 : Les avis de naissance p.10
- 1.02 : Les clients d'EDF-GDF p.11
- 1.03 : Les ménages selon la taxe d'habitation p.12

■ Thème 2 : Logement, Rénovation

- Le logement à la Goutte d'Or p.13
- Les hôtels meublés p.15
- 2.01 : Les logements neufs livrés sur les périmètres de rénovation p.17
- 2.02 : Les familles relogées dans le cadre des opérations de rénovation p.18
- 2.03 : Les logements améliorés dans le cadre des O.P.A.H. p.19
- 2.04 : Le loyer moyen au m² dans le parc privé p.21
- 2.05 : Les ventes dans le parc privé p.22

■ Thème 3 : Activité économique, Emploi

- L'activité économique et commerciale p.23
- L'activité et les catégories socio-professionnelles p.25

■ Thème 4 : Ressources, Précarité

- 4.01 : Les bénéficiaires du RMI p.26
- 4.02 : Les demandes d'aides financières instruites par la DASES p.27
- 4.03 : Le nombre de dossiers "Fonds Solidarité Logement" présentés p.28
- 4.04 : L'endettement locatif dans les immeubles de l'OPAC p.29

- 4.05 : Le délai moyen de paiement des clients d'EDF-GDF p.30
- 4.06 : Les allocataires CAF à faible quotient familial p.31
- 4.07 : Les bénéficiaires d'allocations logement p.32
- 4.08 : Les bénéficiaires d'autres allocations de la CAF p.33
- 4.09 : La fréquentation des cantines scolaires p.34
- 4.10 : Les foyers imposables p.35

■ Thème 5 : Santé

- La santé à la Goutte d'Or : Cartographie p.36
- 5.01 : Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé p.37

■ Thème 6 : Enfance, Scolarité, Loisirs

- 6.01 : La petite enfance p.38
- 6.02 : Les effectifs en maternelle et élémentaire p.40
- 6.03 : Les effectifs au collège p.42
- 6.04 : La scolarité au collège p.43
- 6.05 : La fréquentation des centres de loisirs p.44

LES ANNEXES

P.43

- Annexe 1 : index des abréviations citées p.44
- Annexe 2 : les artisans du Tableau de Bord p.45
- Annexe 3 : les partenaires sollicités p.46

Avant d'aller plus loin

D'une année sur l'autre, le Tableau de Bord de la Vie Sociale du quartier de la Goutte d'Or a su s'affirmer comme un outil fédérateur, une base commune de savoirs partagés, un instrument de mise en relation des acteurs les uns avec les autres. Il est désormais reconnu et repéré par les différents partenaires du quartier comme un outil de réflexion et de mise en perspective qui permet de penser la Goutte d'Or dans sa pluralité, sa richesse et sa complexité. Véritable creuset, le Tableau de Bord est un outil qui se veut simple et abordable par tous, où se confrontent des données provenant de structures et de champs différents. Il invite ainsi chacun à prendre de la hauteur sur son quotidien professionnel et à développer des analyses et des pratiques transversales.

Six éditions successives ont déjoué l'ambition initiale de constituer des séries statistiques longues. Ce travail a montré dans le temps combien il est difficile de concilier indicateurs fins et évolution. En effet, les institutions évoluent, les dispositifs changent et les chiffres s'adaptent avec de nouveaux critères, de nouvelles méthodes de recueil. **Plus que jamais**, cette édition du Tableau de Bord est **une photographie du quartier**, il indique **des tendances** et doit être **abordé comme tel**. Pour des raisons Comme chaque année, le contenu de ce recueil évolue pour cette nouvelle édition : certaines fiches ont disparu du fait du désistement de partenaires (les demandeurs d'emploi au sens de l'ANPE par exemple), d'autres ont été modifiées du fait d'un changement de partenaire (les ventes dans le parc privé par exemple), et de nouvelles fiches intègrent le tableau de bord cette année (données relatives au collège, aux catégories socio-professionnelles). Comme chaque année donc, ce document est aussi le reflet de ses propres limites.

Initalement destiné aux partenaires travaillant sur le quartier de la Goutte d'Or, un certain nombre de professionnels extérieurs ont eu vent de son existence et sa diffusion s'est élargie aux curieux devenus envieux d'un tel outil. Ainsi, sa vocation première d'être un instrument de "mesure" de l'évolution d'un quartier s'est affinée. Il s'affirme également aujourd'hui comme un outil de connaissance de la Goutte d'Or. Le groupe de travail oeuvrant à sa réalisation a donc commencé une restructuration en 2001 qui se poursuit pour cette édition. Il s'agit désormais de présenter dans ce recueil des "fondamentaux", chiffres clés qui posent les bases à la lecture d'indicateurs plus fins réactualisables chaque année. Ainsi, sont présentés dans cette édition des données relatives aux hôtels meublés, à l'activité économique et commerciale, une cartographie des points de santé, les principaux résultats du recensement 1999. Ces fondamentaux ont vocation à se multiplier et posent d'ors et déjà une question centrale pour cet outil : devant la complexité du recueil annuel des données réactualisées, leur limites (fiabilité parfois relative, périmètres différents de l'une à l'autre, etc.), comment ne pas tomber dans l'écueil de leur donner une place, à terme, secondaire ?

Une nouvelle édition qui ne peut se passer de remerciements. **Remerciements** à l'ensemble des **partenaires** qui nous transmettent la matière première, le chiffre, coeur de ce document. Merci à l'ensemble des **membres du groupe de travail**, garant de la méthode, de la cohérence et de l'éthique, qui ont su lui donner corps . Merci enfin à nos **partenaires financiers** qui le font vivre.

Des questions de méthode et d'éthique...

Le maniement du chiffre est périlleux. Parce qu'il est apparemment simple, mais en réalité parfaitement complexe, il peut donner lieu à toutes les confusions, à tous les abus.

Comme les années précédentes, les questions de méthode ont mobilisé largement l'attention des concepteurs de ce Tableau de Bord. Ils se sont appliqués à faire preuve de rigueur pour débusquer tout ce qui pouvait altérer le sens des chiffres fournis et leur lisibilité. Un travail qui demeure la principale difficulté de l'ouvrage.

Des garanties éthiques

- **Respect des correspondants** : Les chiffres choisis l'ont été avec l'accord des correspondants, qui ont par ailleurs tous donné leur assentiment au traitement qui est fait des informations fournies.

- **Protection du public** : Ce document ne contient aucun chiffre remettant en cause le secret professionnel. Il n'y a évidemment aucun nom et aucune adresse, ni même de chiffres détaillés. La plupart des chiffres proviennent d'une institution ; leur publication est, bien entendu, conforme aux dispositions de la loi Informatique et Liberté.

- **Diffusion contrôlée** : Pour limiter les risques de déformation ou d'utilisation abusive des chiffres contenus dans le Tableau de Bord, ce document est destiné à des professionnels. Légalement, rien ne peut interdire toutefois à un citoyen d'obtenir ce recueil.

Tableau de Bord, mode d'emploi

- **Un chiffre, ça ne va pas de soi** : Un chiffre a une histoire ; aucun n'est de lecture immédiate. Comme n'importe quelle autre donnée ou résultat, il repose sur des hypothèses, et résulte d'une construction. Chaque chiffre est accompagné d'une fiche technique expliquant ses conditions de production, les hypothèses qui ont dicté son choix, et les biais qui pourraient altérer son sens.

- **Le chiffre et la réalité** : Attention, la plupart des données de ce document ne recueillent pas tant la réalité que les mesures mises en place face à cette réalité (soins, aides financières, etc.) Ce saut peut être ambigu. Peut-on dire que la fièvre monte parce qu'on vend plus de thermomètres ?

- **Questions de périmètre** : La définition d'un quartier ne va jamais de soi. De nombreux périmètres se chevauchent, qu'il s'agisse de périmètres administratifs ou de zones d'intervention publique. Cela a pour effet d'empêcher les croisements et de rendre la plupart des

chiffres incomparables entre eux. La carte qui accompagne chaque indicateur est là pour le rappeler.

Problèmes de chiffres

Comme l'année dernière, la réactualisation des données du Tableau de Bord s'est révélée longue et difficile, en raison des problèmes posés par la production des chiffres.

- **N'est pas producteur qui veut** : Produire un chiffre demande le plus souvent du temps mais surtout parfois une compétence informatique pointue. Plusieurs des structures partenaires dans le cadre du Tableau de Bord confient une partie de la production de leurs données statistiques à un échelon local qui manque parfois de l'un comme de l'autre. Cela fragilise et complexifie le recueil.

- **La tendance plutôt que la valeur brute** : En conséquence, et malgré leur rectitude apparente, les chiffres ne sont jamais que des données produites par des humains, susceptibles de se tromper ou d'être inattentifs. Il faut accepter que ce Tableau de Bord soit tributaire de ce genre de contingences. Plusieurs chiffres des éditions précédentes se sont révélés bien plus tard inexacts. Cela prouve, s'il en était besoin, qu'il vaut mieux s'intéresser à la tendance plutôt qu'à la valeur brute du chiffre.

- **Impossible stabilité** : Les institutions, les structures qui alimentent le Tableau de Bord sont en perpétuel mouvement : changement des hommes, changement des périmètres, changement des catégories, changement des procédures. Toutes ces évolutions rendent fragiles les indicateurs bâtis et rendent surtout fragile leur interprétation : assiste-t-on à un redécoupage des secteurs, modifie-t-on les compétences de tel ou tel service ? Les données de cette année et des années précédentes deviennent incomparables. Aucun chiffre de ce Tableau de Bord n'établit donc de rapport direct avec la "réalité" ; ils portent tous la trace de la médiation de l'institution.

- **Une lecture collective** : Aussi l'interprétation du Tableau de Bord ne peut-elle guère être l'apanage du seul expert en statistique. Le sens ne peut surgir que de la confrontation du chiffre avec celles et ceux qui le produisent quotidiennement par leur travail de terrain.

- **Le mythe de la "série longue"** : Chaque nouvelle édition du Tableau de Bord remet partiellement en cause le projet originel qui était de créer un outil de suivi statistique à long terme. On s'oriente aujourd'hui plus probablement vers des séries statistiques de trois ou quatre ans qu'on ne pourra relier les unes aux autres que par grandes tendances.

Les enseignements du Tableau de Bord

Cinq années d'existence, (7 années de recueils parfois 10) permettent d'entrevoir une évolution quantifiable du quartier de la Goutte d'Or. Malgré les réserves qu'il faut avoir sur les comparaisons (voir page précédente), les acteurs auront à s'interroger autour de plusieurs tendances.

Une stabilisation confirmée

Les données du recensement confirment une certaine stabilisation du nombre d'habitants dans le quartier, déjà entrevue au travers du recueil annuel du nombre de clients d'EDG-GDF et du nombre de foyers soumis à la taxe d'habitation. Après un certain ralentissement entre 1997 et 1998, le dynamisme démographique, qui a repris en 2000 aussi à l'échelle nationale, se confirme en 2001. Le quartier de la Goutte d'Or représente plus de 20% des naissances de l'arrondissement.

Le logement : une amélioration certaine

La rénovation du quartier sud touche à sa fin. Près de 800 logements neufs y ont été construits. Les travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Goutte d'Or ont concerné 5823 logements. Dans le quartier Château-Rouge, l'opération de rénovation engagée en 1998 se poursuit. Les travaux de démolition-reconstruction ont déjà concerné 34 immeubles. A terme, ce sont plus de 240 logements neufs qui seront construits en lieu et place d'immeubles insalubres. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "ciblée", débutée en 1999 et terminée en 2001, a permis de redresser la gestion des copropriétés en difficulté et permettre ainsi la réalisation de travaux. Elle a concerné 28 immeubles dont la majorité ont été soumis à une procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI). Les résultats du recensement de 1999 montrent que désormais, 80% des résidences occupées sont confortables, contre 69% en 1990, que le nombre de grands logements a augmenté, que le nombre de logements se stabilise autour de 13000. Par voie de conséquence, le prix moyen du m² à la location et à la vente dans le domaine privé est en augmentation. Une hausse qui s'expliquerait par deux tendances : l'embellie globale du marché immobilier parisien et la modification de l'image du quartier suite à la rénovation. Cependant, les loyers et le prix du m² à la vente dans le quartier comptent toujours parmi les moins chers de la capitale.

Les indices de précarisation : amélioration ?

Alors que le nombre de foyers imposables ne cesse d'augmenter depuis 1998 (57% en 2001), les indices de précarisation semblent vouloir montrer une légère amélioration :

- La part de bénéficiaires d'aides au logement diminue en se rapprochant des moyennes de l'arrondissement et de Paris.
- La part des bénéficiaires de l'allocation parent isolé et de l'allocation de rentrée scolaire diminue de façon significative tandis que les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé sont plus nombreux. Cependant, la part des ménages allocataires du RMI dans la population des ménages du quartier a augmenté de façon significative en 2001 et reste supérieur de plus de 3% à celle de l'arrondissement, et de plus de 5% à celle de Paris.

Enfance et scolarité : tendances à la baisse

Alors que la situation à l'égard de la petite enfance reste complexe en terme de modes de gardes (nombreux enfants sur listes d'attente pour l'entrée en crèche, faible évolution de la capacité d'accueil ces dernières années), les écoles du quartier connaissent une baisse importante des effectifs. Le dispositif "réseau d'éducation prioritaire" permet de limiter les fermetures de classe. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par classe a diminué de façon importante, passant de 25,7 à la rentrée 1991/92 en élémentaire à 20,8 à la rentrée 2001/02. Cette évolution montre une tendance constatée par les acteurs du terrain selon laquelle les familles choisiraient de déménager lorsqu'elles s'agrandissent.

Les résultats du recensement 1999

Les résultats du recensement général de la population de 1999 viennent cette année confirmer un certain nombre de tendances présentes au cours des dernières éditions du Tableau de Bord. Mais ils viennent surtout confirmer la difficulté à confronter des chiffres différents dans leurs objectifs et donc dans leurs modes de recueil. Même s'ils apportent indéniablement un "plus" au travail ici présenté, ils montrent le décalage entre leur objectivité stricte et la subjectivité inévitablement contenue dans les chiffres sur lesquels se construit habituellement le tableau de bord : ceux émanant d'institutions soucieuses de mesurer et/ou d'évaluer leur action.

LES INDICATEURS

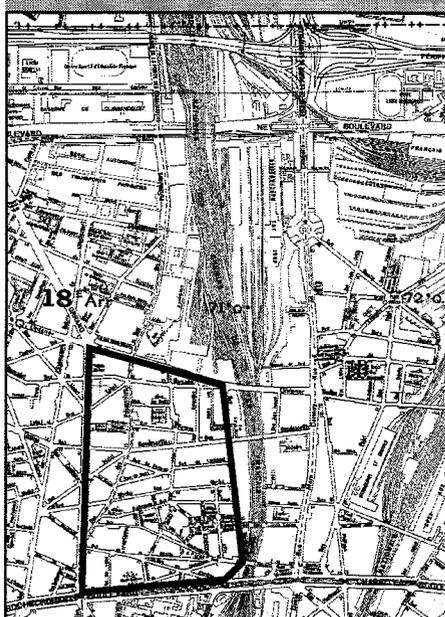
- **Thème 1 : Population** p.8
- **Thème 2 : Logement, rénovation** p.13
- **Thème 3 : Activité économique, Emploi** p.23
- **Thème 4 : Ressources, Précarité** p.26
- **Thème 5 : Santé** p.36
- **Thème 6 : Enfance, Scolarité, Loisirs** p.38

Caractéristiques Démographiques

Chiffres de l'INSEE, transmis par l'A.P.U.R., Recensement 1999

LES CHIFFRES-CLÉS en 1999

- **22 046** habitants
- **24,6%** de moins de 20 ans
- **1,07** homme pour 1 femme
- **10 934** ménages
- **1,97** personnes par ménage



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

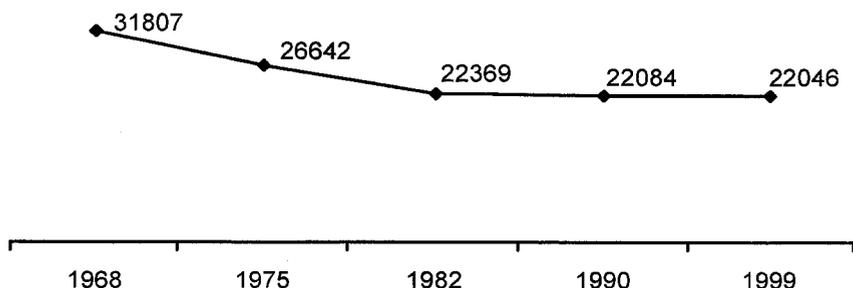
Le recensement de 1999

Voici les principaux résultats du dépouillement du recensement général de la population mené en 1999. Ces données statistiques sont recueillies par l'INSEE et nous sont fournies par notre partenaire, l'Atelier Parisien d'Urbanisme

Le rapport de masculinité

Cet indice se calcule en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Un résultat égal à 1 signifie qu'il y a autant d'hommes que de femmes sur le périmètre étudié. Un résultat supérieur à 1 signifie qu'il y a plus d'hommes que de femmes et inversement.

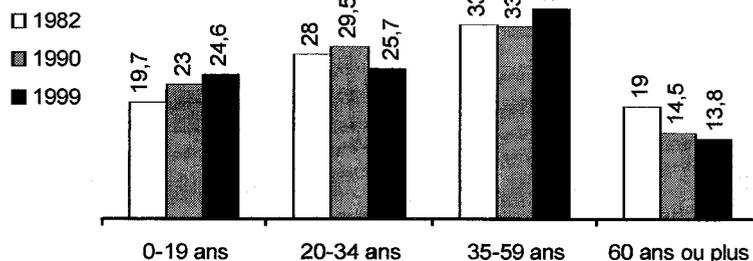
Evolution de la population de la Goutte d'Or (1968 à 1999)



Le nombre d'habitants sur le quartier de la Goutte d'Or a connu une forte baisse entre 1968 et 1982 mais semble se stabiliser depuis

autour de 22000 habitants. Le quartier n'a en effet "perdu" que 38 habitants entre 1990 et 1999.

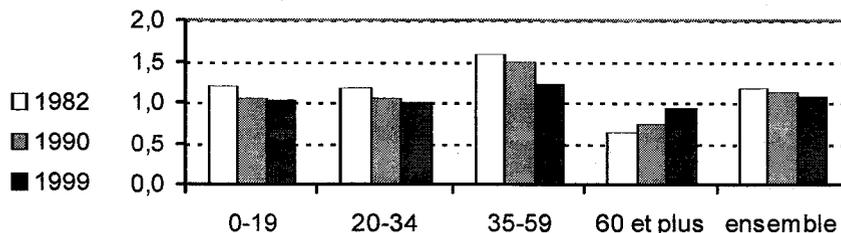
Evolution de la population par groupes d'âge (1982-1999)



Déjà en 1982, la Goutte d'Or était un quartier "jeune" comparé aux moyennes parisiennes. Le quartier n'a cessé de se rajeunir ces 30 dernières années : augmentation de la part des moins de 20 ans et diminution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus. La baisse des effectifs des personnes âgées de 20 à 34 ans depuis 1982 laisse penser

que le quartier est moins attractif pour les jeunes adultes qu'il n'a pu l'être. Enfin, l'augmentation de la part des 35-59 ans et des moins de 20 ans, surtout localisée dans des secteurs ayant connu des livraisons de logements, s'explique par l'arrivée de familles avec enfants dans ces nouveaux logements.

Evolution du rapport de masculinité par groupes d'âge (1982-1999)



Le rapport de masculinité à la Goutte d'Or porte les marques de l'histoire du quartier. L'indice de masculinité diminue de façon sensible chez les 0 à 59 ans, tandis qu'il augmente encore chez les 60 ans et plus. On peut lire ici que la plupart des hommes seuls sont restés dans le quartier,

même après le passage à la retraite, sans être "renouvelés". D'ailleurs, la proportion d'hommes dans la population du quartier diminue progressivement depuis 1982. Cette tendance montre un rééquilibrage progressif de la structure par sexe.

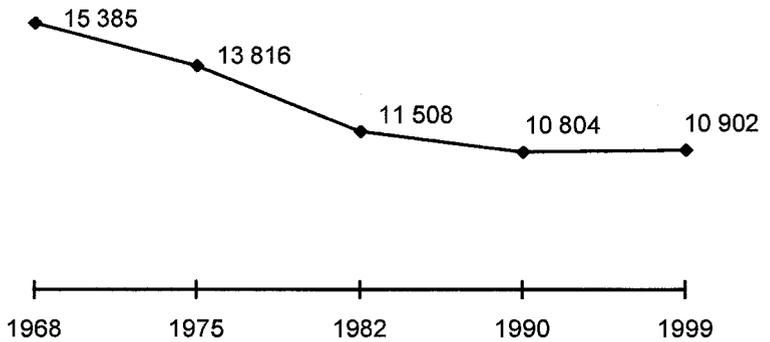
Caractéristiques Démographiques (suite)

Chiffres de l'INSEE, transmis par l'A.P.U.R.

■ **La notion de "ménage"**
On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une personne seule.
En 1999, comme lors de tous les recensements depuis 1968, le nombre de ménage est égal au nombre de résidences principales.
Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

■ **La taille moyenne des ménages**
Il s'agit du nombre moyen de personnes qui vivent dans un même logement : en moyenne, le nombre de personnes qui vivent dans un logement de la Goutte d'Or.

Evolution du nombre de ménages à la Goutte d'Or (1968-1999)



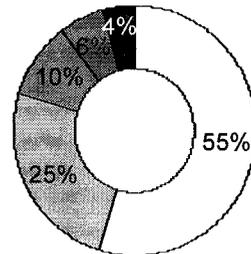
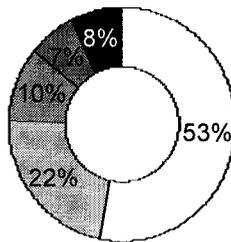
Le nombre de ménages a connu très nettement baissé entre 1982 et 1990. Les résultats du recensement de 1999 montrent, là aussi, une certaine stabilisation dans la dernière décennie autour de 10 900 ménages à la Goutte d'Or.

Notons toutefois que cette tendance s'est prolongée dans le temps puisque le nombre de ménages a

La structure par taille des ménages en 1999

Goutte d'Or

18^e arrondissement



□ 1 pers. ■ 2 pers. ■ 3 pers. ■ 4 pers. ■ 5 pers. et +

La taille moyenne des ménages du quartier de la Goutte d'Or est de 1,97 personnes, ce qui est nettement supérieur à la moyenne parisienne (1,87 personnes), et à celle du 18^e arrondissement (1,83 personnes).

La taille moyenne relativement élevée des ménages du quartier de la Goutte d'Or s'explique essentiellement par une assez forte représentation des grands ménages (de cinq personnes ou plus). Néanmoins, les ménages

Evolution de la taille moyenne des ménages (1982-1999)

	1982	1990	1999
Goutte d'Or	1,94	2,04	1,97
18 ^e arrondissement	1,89	1,88	1,83

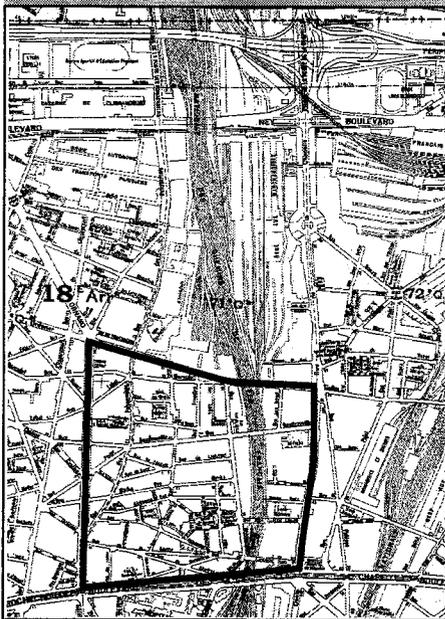
composés d'une seule personne sont majoritaires comme dans le 18^e arrondissement. Cette caractéristique est directement liée à la présence de nombreux petits logements (voir chapitre logement, p.)

1.01 : Les avis de naissance

Chiffres transmis par la DASES

LES CHIFFRES-CLÉS
en 2001

- **589** avis de naissance
- **20,5 %** des naissances de l'arrondissement

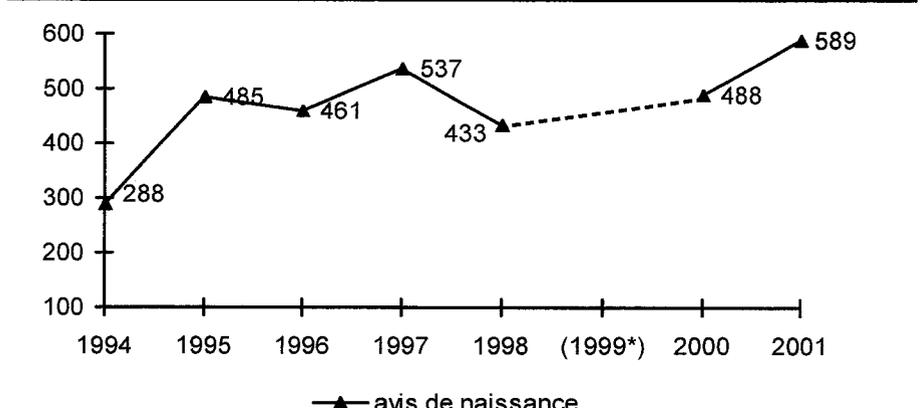


CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Avis de naissance**
Les services de l'état civil de chacune des mairies d'arrondissement et les maternités des hôpitaux transmettent régulièrement au service social polyvalent de secteur les données relatives aux naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur le secteur. Le croisement des différentes sources permet au SSP d'établir ensuite une géographie des naissances à partir de l'adresse.

■ **Les biais**
Le SSP ne centralise aucune donnée relative aux naissances qui ont lieu hors de Paris. Ainsi, un enfant né en banlieue mais dont les parents habitent le quartier ne sera pas comptabilisé.

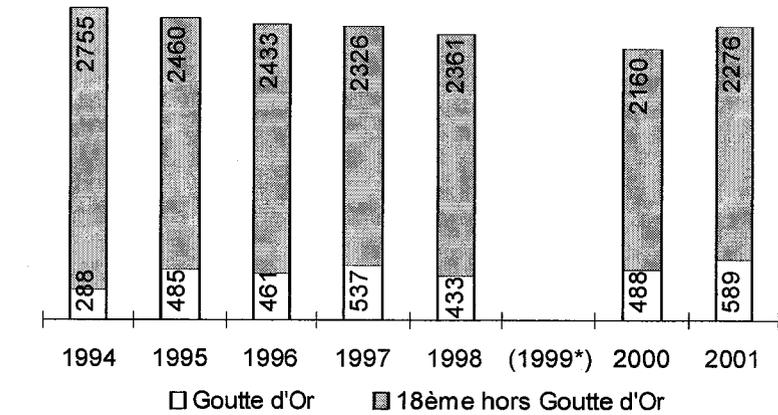
Evolution du nombre d'avis de naissance (1994-2001)



* Données non disponibles

Evolution de la part des naissances à la Goutte d'Or dans le 18ème

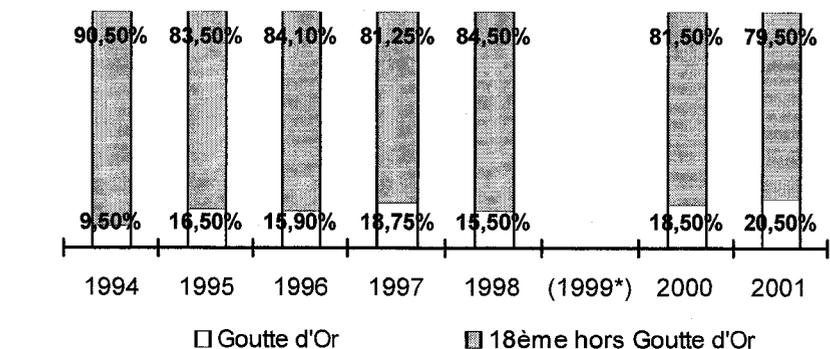
En nombre



Le nombre d'avis de naissances connaît une baisse constante et régulière depuis 1995 aussi bien dans l'ensemble du 18ème qu'à la Goutte d'Or. En 2001, cette tendance fait volte face avec une augmentation de plus de 5% du nombre d'avis de naissances. Il est intéressant de constater que sur les

116 avis supplémentaires en 2001, 103 sont le fait de parents habitants à Goutte d'Or. Ainsi, la Goutte d'Or a connu une augmentation de plus de 21% du nombre d'avis de naissances et le quartier totalise presque à lui seul l'augmentation des avis de naissances de l'arrondissement.

En pourcentage



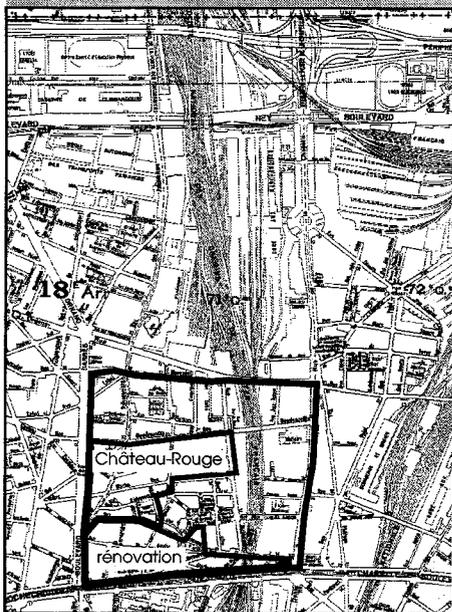
* Données non disponibles

1.02 : Les clients d'EDF-GDF

Chiffres transmis par EDF-GDF Services, centre Paris-Nord

LES CHIFFRES-CLÉS
au 31 décembre 2001

- **17 452** clients domestiques
- Variation 2000-2001 du nombre de clients domestiques : **- 0,5%**



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

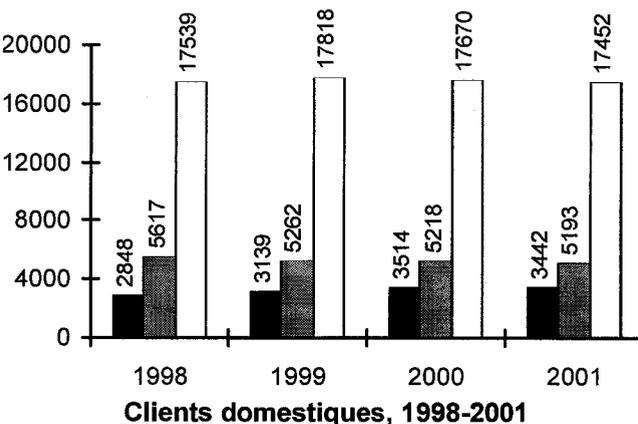
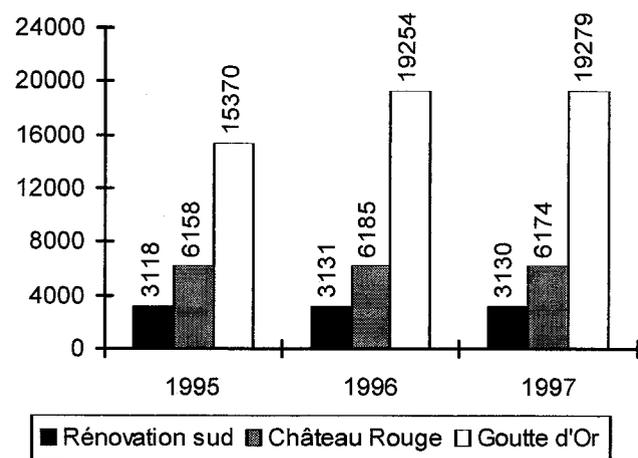
- **La construction du chiffre**
Sur chacun de ses secteurs, EDF-GDF services recense à Paris le nombre de clients abonnés au gaz et/ou à l'électricité au 31 décembre de chaque année.

Évolution du nombre de clients (1995-2001)

Les variations du nombre de clients d'EDF-GDF ne sont pas comparables sur l'ensemble de la période. A partir de 1998 en effet, les services de la statistique d'EDF-GDF ont distingué les clients domestiques des clients professionnels. Ainsi, l'histogramme couvrant la période 1995-1997 présente les chiffres des clients domestiques et professionnels, tandis que le diagramme 1998-2001 ne présente que le nombre de clients domestiques.

Si l'on considère que les variations entre 1997 et 1998 sont essentiellement dues à ce changement dans le mode de comptage, on peut évaluer la part des clients professionnels à environ 10% de la clientèle d'EDF-GDF sur

Clients domestiques et professionnels, 1995-1997



le quartier à cette époque.

L'évolution 1998-2001 du nombre de clients domestiques montre une augmentation de 0,5% du nombre de clients sur l'ensemble du quartier, très inégale selon les secteurs. En effet, le secteur de rénovation connaît une

augmentation de 20,9% alors que Château Rouge connaît une chute du nombre de clients d'EDF-GDF de - 7,6%. Rappelons que de nombreux immeubles ont été démolis ou vidés de leurs habitants sur ce secteur.

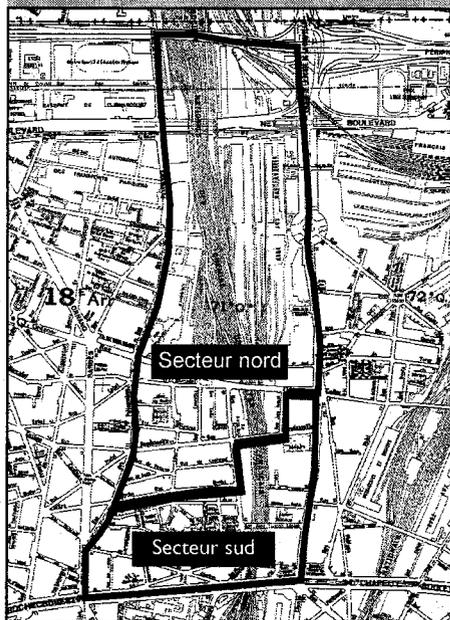
1.03 : Les ménages selon la taxe d'habitation

Chiffres transmis par le Centre des Impôts de la Goutte d'Or

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **12 365** : C'est le nombre de ménages (imposables et non imposables) selon les fichiers de la taxe d'habitation.

■ Evolution 99/01 : - **3,5 %**



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

La construction du chiffre

La taxe d'habitation s'applique aux résidences principales, secondaires, aux boxes... Nous avons retenu les données concernant les résidences principales afin d'évaluer le nombre de ménages.

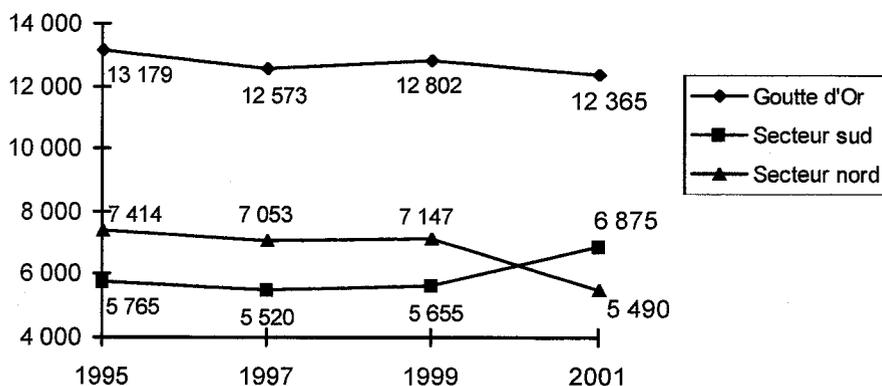
Les imprécisions

Le foyer fiscal est composé d'un célibataire ou d'un couple (information non disponible) et d'un certain nombre de personnes à charge (information disponible). On ne peut donc pas calculer la population du quartier par cette méthode.

Attention au périmètre

En effet, le périmètre sur lequel travaille le centre des impôts est celui du 71^e quartier administratif (voir carte ci-dessus). Les chiffres présentés ici ne peuvent donc être comparés stricto sensu à ceux du recensement de 1999.

Evolution du nombre de ménages (1995-2001)

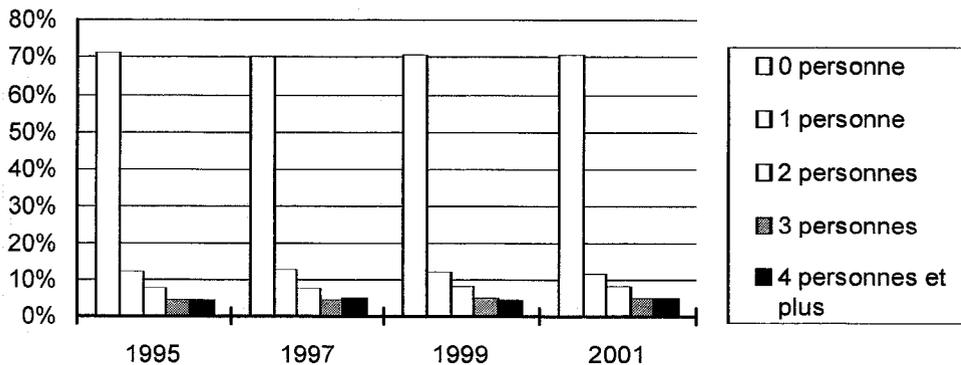


Le nombre de ménages à l'échelle du périmètre administratif poursuit une diminution plus ou moins constante depuis 1995 (-6,2% en 7 ans). Les résultats du dernier recensement enfin disponibles viennent confirmer cette légère augmentation du nombre de ménages sur le territoire "politique de la ville" dans la période inter-censitaire et baisse du nombre de ménages selon la taxe d'habitation sur le périmètre administratif.

Taxe d'habitation 1999	12 802	- 3,4%
Taxe d'habitation 2001	12 365	

Evolution de la composition des ménages (1995-2002)

Répartition des foyers fiscaux selon le nombre de personnes à charge :



Peu de changements

L'évolution de la composition des foyers est très faible. Notons toutefois une légère diminution du nombre de foyers ayant 2 personnes

à charge. Les ménages avec enfants sont quant à eux légèrement plus nombreux dans le quartier en 2001 qu'en 1999.

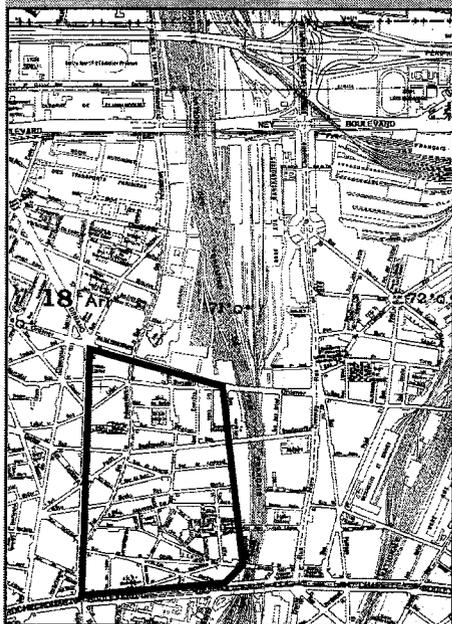
2 logement

Le Logement à la Goutte d'Or

Chiffres de l'INSEE, transmis par l'A.P.U.R., Recensement 1999

LES CHIFFRES-CLÉS

- **13 014** logements en 1999 dont **10902** résidences principales
- **79,8%** de logements confortables

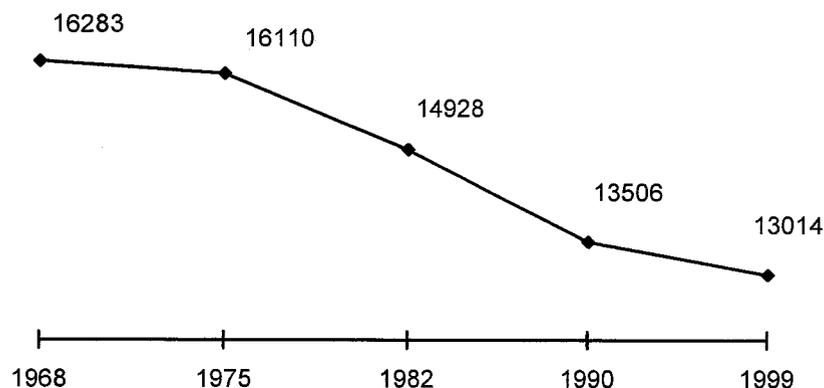


Quelques définitions

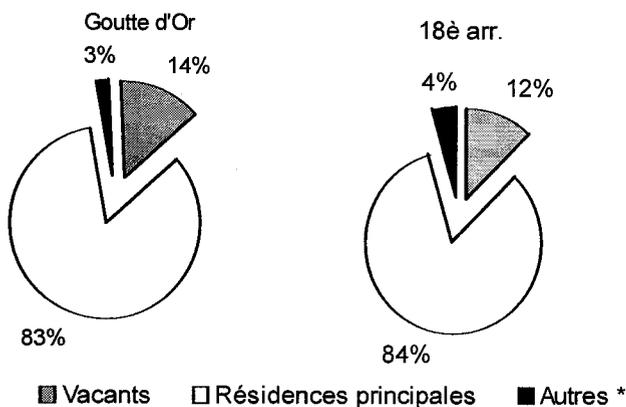
- *Logement* : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. On distingue les logements occupés (résidences principales) et les logements inoccupés (occasionnels, secondaires, ou vacants).

- *Résidence principale* : logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année. Une chambre louée par un étudiant sera sa résidence principale.

Evolution du nombre de logements à la Goutte d'Or (1968-1999)



L'affectation des logements en 1999, comparaison 18è



* Résidences secondaires et logements occasionnels

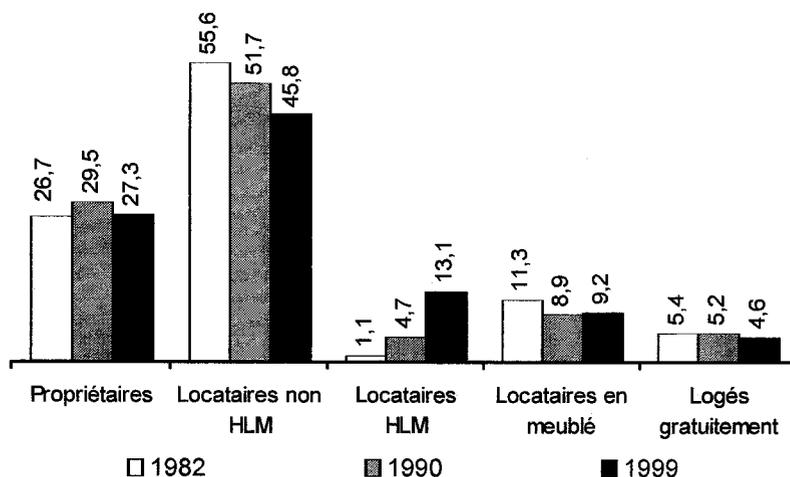
La répartition des logements par catégorie à la Goutte d'Or en 1999 est globalement la même que dans le 18è. Notons toutefois une part plus importante de logements vacants (pouvant s'expliquer en

partie par le nombre d'immeubles vidés de leurs habitants et en attente de démolition) et un pourcentage moindre de résidences secondaires et logements occasionnels.

Le statut d'occupation des résidences principale (1982-1999)

Le nombre de propriétaires sur le quartier reste stable, autour de 3000, sur l'ensemble de la période observée. L'évolution se mesure sur chacun des autres items : entre 1982 et 1999, le nombre de locataires hors HLM diminue de 22%, il baisse de 23,2% pour les locataires en meublé et de 18% pour les

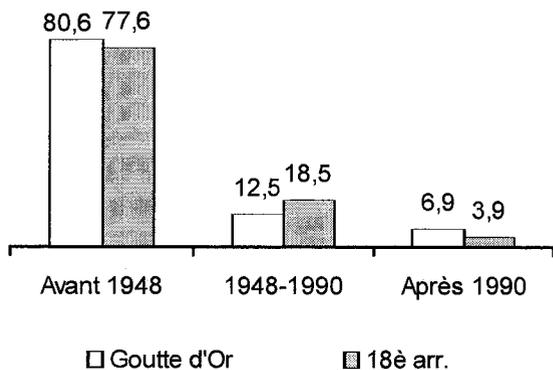
autres types d'occupation (logé à titre gratuit, etc.), alors que celui de locataires en HLM augmente de 1054%. Ce chiffre s'explique d'une part par la construction massive de logements sociaux sur le quartier, mais aussi par une modification du mode de décompte de la part de l'INSEE entre les deux recensements.



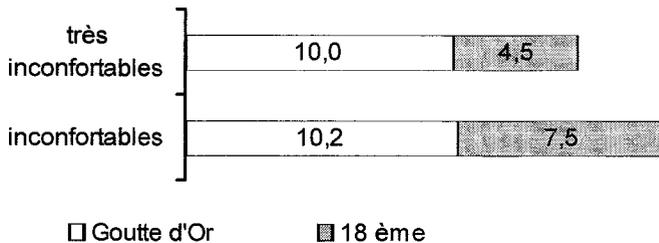
Le Logement à la Goutte d'Or (suite)

Chiffres de l'INSEE, transmis par l'A.P.U.R., Recensement 1999

Epoque de construction des logements recensés en 1999



Le confort des résidences principales en 1999



Evolution 1982-1999 du nombre de résidences principales sans confort :

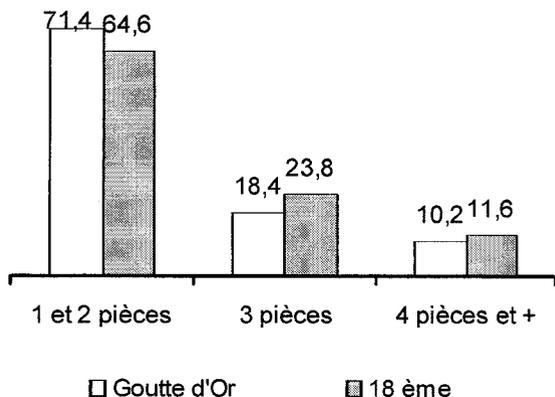
Goutte d'Or	-64,90%
18ème	-67,30%

En valeur absolue, le quartier a "perdu" 492 logements entre 1990 et 1999, mais les logements récents représentent 7% du parc (904 logements construits depuis 1990, essentiellement dans la partie sud du quartier). Une perte quantitative, certes, mais un gain qualitatif. Comme il faut le remarquer en effet, le confort des logements a connu

une nette amélioration. La proportion de logements ne disposant ni de WC, ni d'installation sanitaire a baissé de moitié en même temps que celle des logements équipés de WC privatifs mais pas d'installation sanitaire. Aujourd'hui, près de 80% des résidences occupées dans le quartier sont confortables, contre 69% en 1990. Le dernier recense-

ment révèle ainsi les conséquences des différentes opérations de rénovation et d'amélioration de l'habitat qui se succèdent depuis le milieu des années 80 à la Goutte d'Or. Notons toutefois que le taux d'inconfort reste élevé puisqu'il concerne 20% des logements contre 12% dans l'arrondissement.

La taille des résidences principale en 1999



Le parc de logement de la Goutte d'Or, comme celui de l'arrondissement, comprend une part très importante de petits logements. Les grands logements de 5 pièces ou plus sont rares. Le nombre moyen de pièces par logement est de 2,1 contre 2,3 dans l'arrondissement.

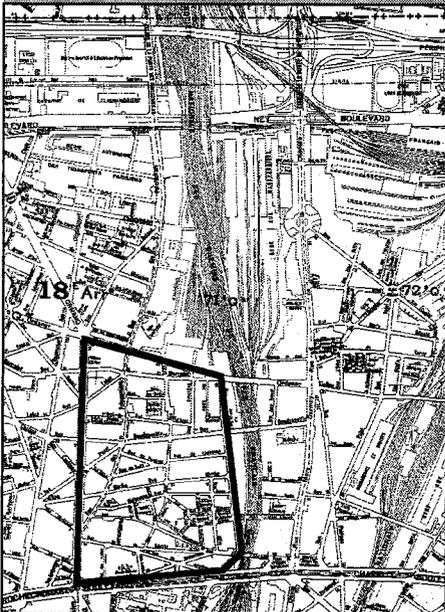
Les Hôtels Meublés

Chiffres issus de l'enquête de l'APUR • été 2000

LES CHIFFRES-CLÉS

■ **34** hôtels meublés en activité ont été dénombrés sur le quartier en juin-juillet 2000.

■ Une chambre simple se loue en moyenne **2 496 F/mois** et **108 F/jour**



Hôtels Meublés : Définition

Les hôtels meublés sont un des principaux indicateurs du parc social de fait. Ce sont des hôtels occupés par une population sédentaire. Il s'agit d'une appellation de langage commun sans réel support juridique, qui renvoie à une notion de durée et de proportion. Mais, à partir de combien de temps un client est-il sédentaire et quelle part de clients sédentaires fait d'un hôtel un meublé ? Comment dès lors distinguer les hôtels meublés des hôtels de tourisme ?

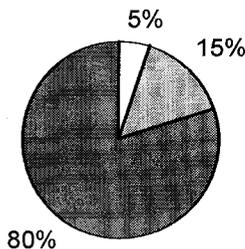
La méthodologie d'enquête

- Cette absence de seuil a conduit les enquêteurs de l'APUR à maintenir les établissements accueillant une majorité de touristes et de passagers dans la liste des hôtels meublés, sauf s'ils affichaient un panonceau du ministère du tourisme.

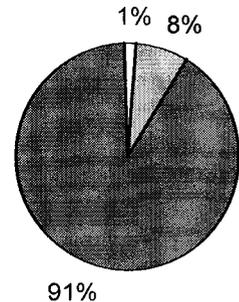
- A partir de listes d'hôtels meublés d'origine administrative datant de 1989, 1993 et 1999 et totalisant 1118 adresses à Paris, l'APUR a mené au cours de l'été 2000 une enquête systématique de terrain qui lui a permis de dresser une liste d'hôtels meublés en activité et une liste d'anciens hôtels meublés.

La part des hôtels meublés et des logements de la Goutte d'Or à Paris et dans l'arrondissement

Les hôtels meublés :



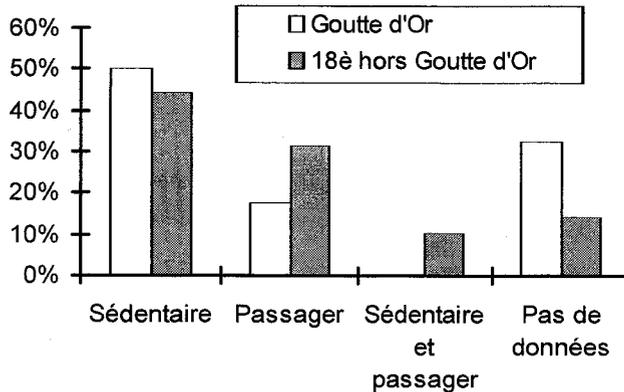
Les logements :



Le 18è arrondissement est de loin celui qui présente le plus d'hôtels meublés à Paris. Avec 34 hôtels meublés, le seul quartier de la Goutte d'Or en compte plus que quatorze arrondissements réunis et totalise

plus du quart des hôtels situés dans le 18è. La Goutte d'Or compte ainsi 5% des hôtels meublés de la capitale alors que le quartier ne totalise que 1% des logements de Paris.

Le type d'occupation dans les hôtels meublés de la Goutte d'or, Comparaison 18è



L'occupation de type "sédentaire" (chambres louées au mois) est très importante sur l'arrondissement et largement majoritaire sur le quartier puisque seulement 14% des hôtels

proposent une tarification à la journée ("passager"). L'absence de données indique que les tarifs ne sont pas affichés pour plus de 30% des hôtels meublés.

Les tarifs dans les hôtels meublés de la Goutte d'Or, Comparaison 18è

	Goutte d'Or			18è hors Goutte d'Or		
	Prix Mini	Prix Maxi	Prix Moyen	Prix Mini	Prix Maxi	Prix Moyen
Tarifs au mois *	600 F	6 000 F	2 496 F	800 F	4 500 F	2 250 F
Tarifs à la journée	80 F	150 F	108 F	65 F	270 F	142 F

* Tarifs pour une chambre simple

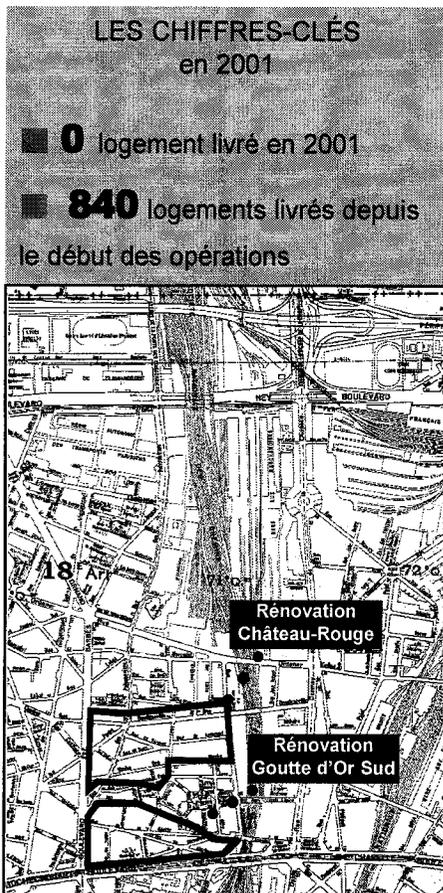
Sur l'ensemble des situations observées dans le 18è, c'est à la Goutte d'Or que l'on trouve les écarts de prix les plus grands pour les chambres louées au mois. Le quartier propose en effet à la fois les chambres les moins chères et à la fois les tarifs les plus élevés. La pré-

sence d'un hotel meublé pratiquant des tarifs exceptionnellement élevés dans le quartier de la Goutte d'Or explique la différence entre les prix moyens pratiqués dans le quartier et ceux relevés dans le reste de l'arrondissement.

suite page suivante

2.01 : Les logements neufs livrés sur les périmètres de rénovation

Chiffres transmis par l'OPAC de Paris et la SEMAVIP



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

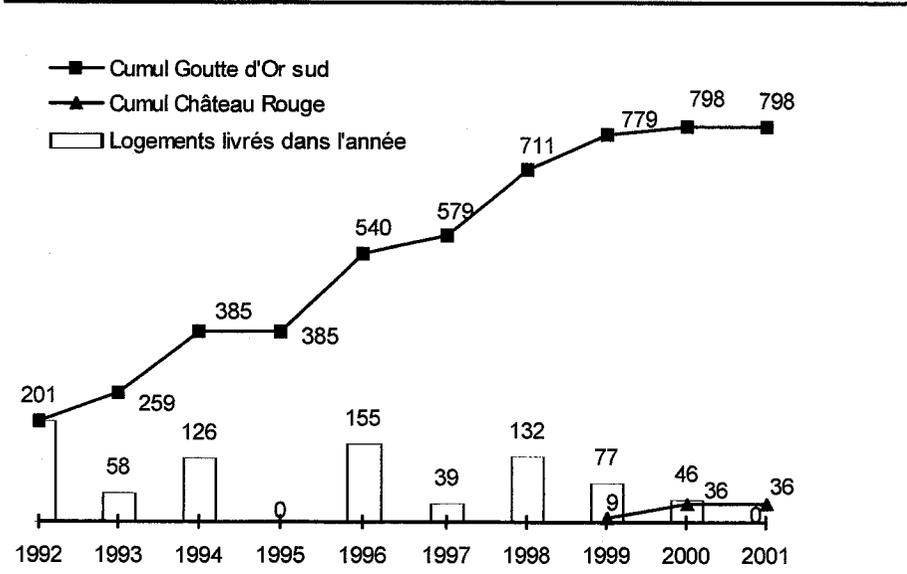
Les opérations de rénovation
Les opérations de rénovation entreprises sur le quartier ont notamment pour but de résorber l'habitat insalubre par la réalisation de réhabilitations d'immeubles ou de démolitions-reconstructions. Tous les nouveaux logements construits sont des logements sociaux gérés par l'OPAC.

L'opération Goutte d'Or sud, commencée en 1984, devrait se terminer en 2004.

L'opération Château-Rouge, commencée en février 1998, s'inscrit dans un programme d'aménagement du secteur commencé en 1993, qui prévoit la démolition de 45 immeubles très dégradés (et la construction de plus de 230 logements sociaux et intermédiaires), la diversification des activités économiques, et la réhabilitation privée de nombreux immeubles (voir pages suivantes).

La SEMAVIP a en charge la coordination de cette opération et l'OPAC l'action sur le bâti (démolition - reconstruction).

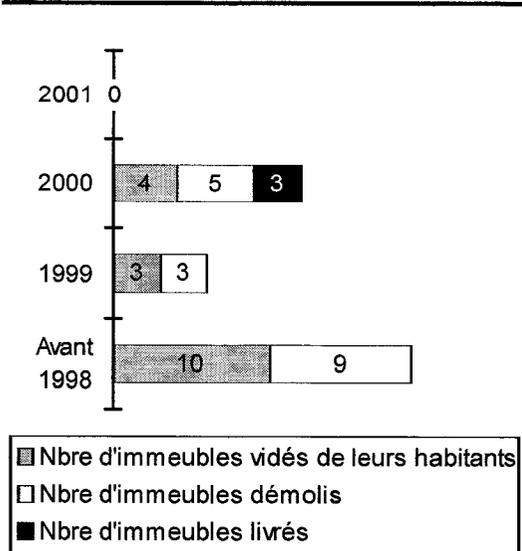
Le nombre de logements neufs sur les périmètres de rénovation - Evolution et cumul (1992-2001)



L'opération de rénovation du quartier sud a conduit à la démolition d'environ 1500 logements et de près de 500 chambres. A terme, ce projet prévoit la construction de 875 logements et d'une dizaine d'équipements publics. Depuis 1998, le rythme de livraison de nouveaux logements est nettement ralenti et aucun nouveau logement n'a été livré en 2001. En revanche, plusieurs chantiers ont démarré en 2002 et il faut

prévoir l'arrivée de nombreuses familles à l'horizon 2003. L'opération Château Rouge a une ampleur nettement plus modeste que celle de la partie sud du quartier (voir ci-contre). Une grande majorité des immeubles concernés sont situés rue Myrha. Les 36 logements livrés depuis 1999 se répartissent sur 3 immeubles. Là encore, l'opération a stagné en 2001.

L'avancée de l'opération Château Rouge



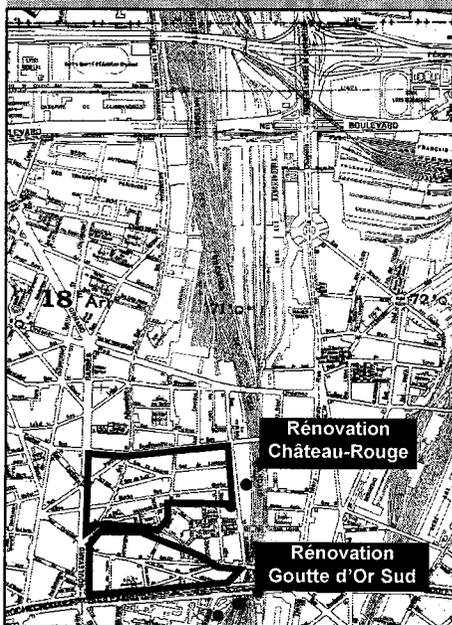
Au 31 décembre 2001, 17 parcelles, soit plus de la moitié des immeubles concernés par cette opération, ont connu des changements. Les appels d'offre lancés en 2001 pour 5 parcelles sur lesquelles les immeubles ont été démolis n'ont pas abouti. Sur 4 parcelles, les immeubles sont encore sur pied alors qu'ils sont vides de leurs habitants.

2.02 : Les familles relogées dans le cadre des opérations de rénovation

Chiffres transmis par l'OPAC de Paris et la SEMAVIP

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **1304** relogements depuis le début des opérations, dont :
 - **467** (35%) à la Goutte d'Or
 - **426** (33%) dans le 18^e arrondissement



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ Rappel Historique

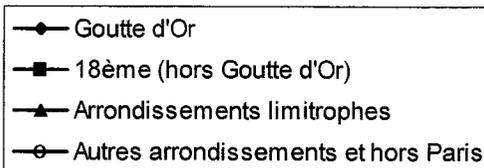
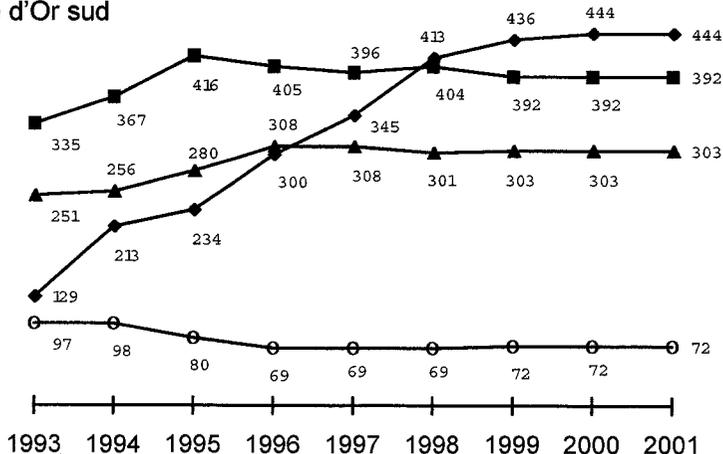
Les habitants, accompagnés des associations du quartier, se sont fortement mobilisés au début de l'opération Goutte d'Or sud en revendiquant, d'une part, d'être consultés sur le lieu de leur relogement et d'autre part, d'être prioritaires pour les attributions des nouveaux logements ("droit au retour"). Le relogement sur place a été un des enjeux forts de cette opération de rénovation, et le principe, adopté, a été reconduit pour l'opération Château-Rouge.

■ Les relogements

Une partie des relogements a été réalisée dans le cadre de péril (logements interdits à l'habitation pour cause de dangerosité). Cette situation concerne 189 logements sur l'opération Goutte d'Or sud.

Le nombre de relogements selon le lieu, Evolution cumulée (1993- 2001)

Goutte d'Or sud

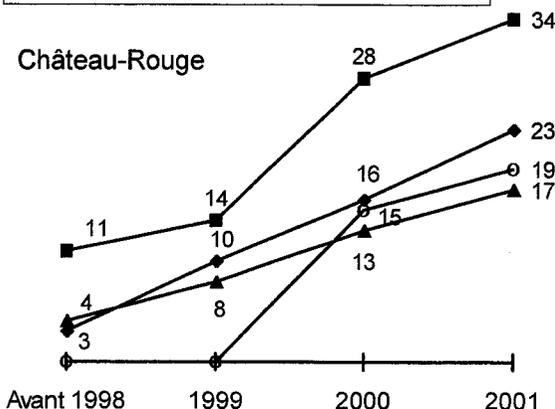


Le nombre de relogements dans la Goutte d'Or des familles évincées à l'occasion de l'opération de rénovation du secteur sud a connu une croissance constante jusqu'en 2000, mais a stagné en 2001 dans la mesure où aucun nouveau relogement n'a été effectué.

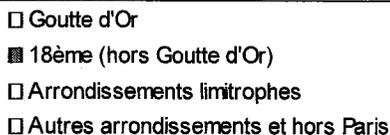
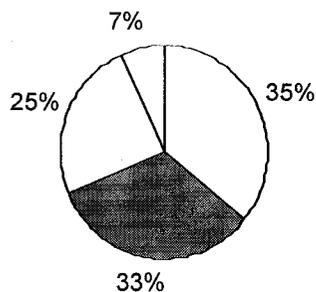
Au total, la Goutte d'Or est le lieu où le plus grand nombre de familles a été relogé.

Les familles évincées de Château Rouge ont, pour le moment, été relogées majoritairement dans l'arrondissement hors Goutte d'Or.

Château-Rouge



Répartition géographique des relogements au 31/12/2001



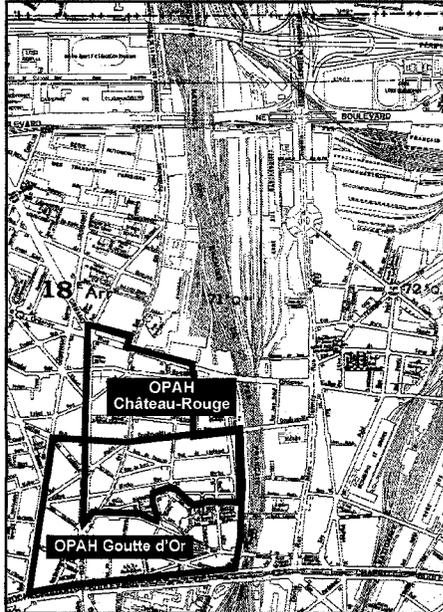
Au 31 décembre 2001, 1304 familles ont été relogées dans le cadre des opérations de rénovation du quartier. 467 (soit 35%) d'entre elles ont été relogées sur place, 426 (33%) l'ont été dans le 18^e et 320 (25%) dans un arrondissement limitrophe (10^e, 17^e ou 19^e). 98 % des ménages "évincés" ont été relogés à Paris.

2.03 : Les logements améliorés dans le cadre des OPAH

Chiffres transmis par le Pacte de Paris

LES CHIFFRES-CLÉS

- **644** logements concernés par des travaux dans le cadre de l'OPAH Château-Rouge.
- **5 823** logements concernés par des travaux effectués dans le cadre de l'OPAH Goutte d'Or.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **OPAH**
Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une procédure incitative qui permet aux propriétaires privés de bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières pour engager des travaux dans les immeubles.

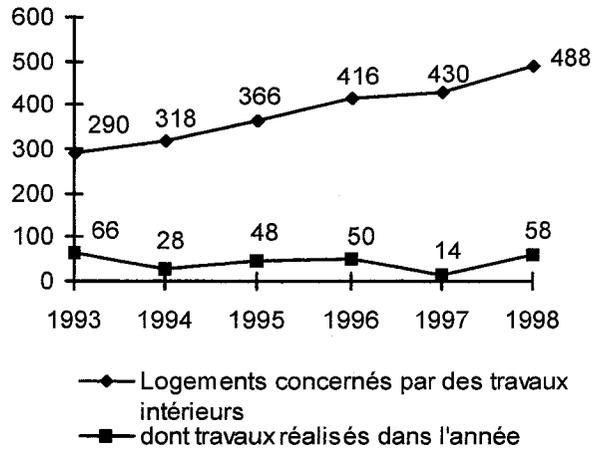
■ **Méthode de dénombrement**
Les logements comptabilisés dans le cadre d'une OPAH sont de deux catégories :

- les logements où les parties communes ont fait l'objet de travaux
- les logements ayant fait l'objet de travaux intérieurs

■ **Réalisation des travaux**
Les dossiers doivent être agréés avant la clôture de l'OPAH. Les travaux peuvent être réalisés dans les 2 années suivant le dépôt, mais des prorogations de délais justifiées sont possibles.

OPAH GOUTTE D'OR : 1987-1998

Evolution du nombre de logements concernés par des travaux intérieurs



L'OPAH Goutte d'Or a débuté en 1987 et s'est achevée en 1993. Habituellement d'une durée de 3 ans, l'OPAH Goutte d'Or fut exceptionnellement plus longue (7 ans). Une durée qui s'explique par l'état très dégradé du bâti.

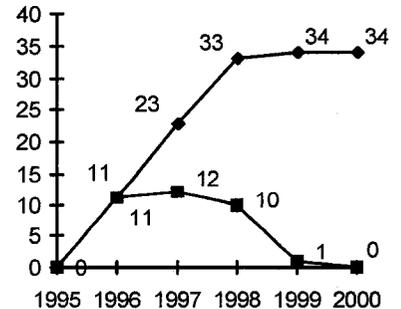
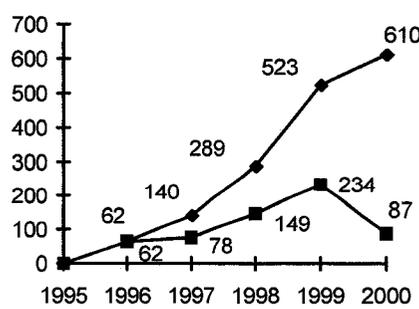
Dans le cadre de cette OPAH dont les derniers travaux ont été réalisés en 1998, 488 logements ont été améliorés et 5756 ont été concernés par des travaux sur les parties communes.

OPAH CHATEAU-ROUGE : 1995-1997

Evolution du nombre de logements concernés par des travaux

Parties communes

Travaux intérieurs



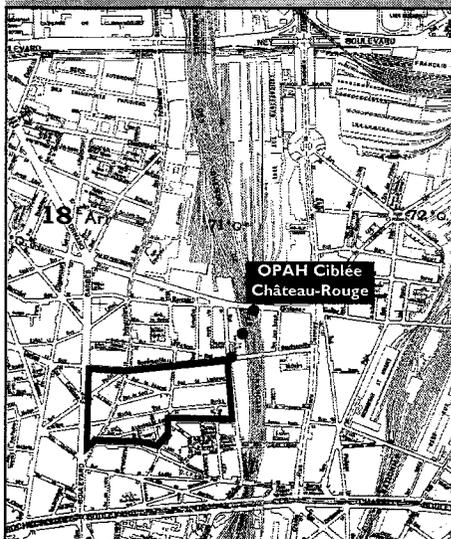
L'OPAH Château-Rouge a débuté en 1995 et s'est achevée en 1997. Les travaux réalisés depuis 1998 découlent des dossiers déposés avant la clôture de l'OPAH. Les années 98 et 99 ont été marquées par une importante augmentation du nombre de travaux réalisés. Attention ! Un immeuble qui vote deux tranches successives

de travaux (toiture et ravalement par exemple) est compté deux fois. L'OPAH Château Rouge s'est achevée en 1997 et le nombre de logements qui ont réalisé leurs travaux après 1999 est infime. Plus de 640 logements auront été concernés par cette opération.

Les logements améliorés dans le cadre des OPAH (suite)

Chiffres transmis par le Pacte de Paris

■ **28** immeubles totalisant 584 logements ont été concernés par l'OPAH ciblée du secteur Château Rouge.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ OPAH Ciblée

Au sortir des OPAH Goutte d'Or et Château-Rouge, 28 immeubles ont été repérés pour leur état de dégradation avancée, considérée comme remédiable. Pour ces immeubles, il a été décidé de mettre en œuvre un dispositif renforcé d'incitation à la réhabilitation comportant :

- une phase préalable d'assistance et de conseil aux maîtres d'ouvrage des immeubles concernés, et de diagnostic des situations rencontrées, préparatoire à la phase opérationnelle;

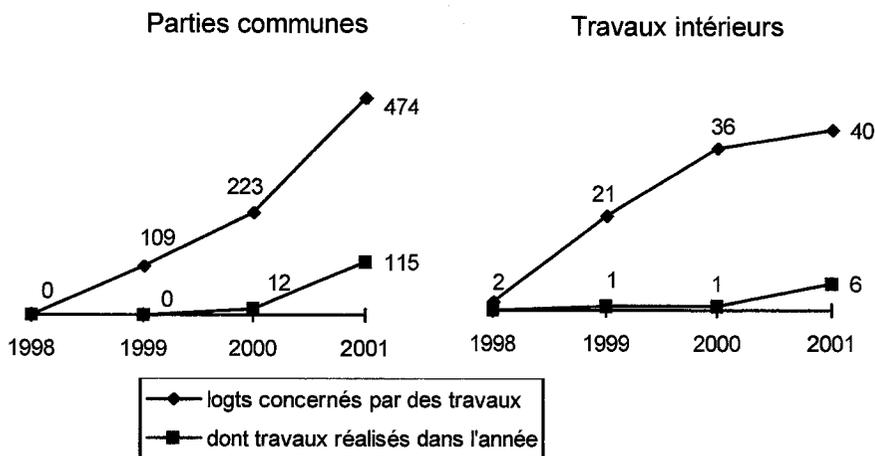
- une phase opérationnelle constituée par une OPAH ciblée sur ces immeubles et disposant de moyens spécifiques (aides financières exceptionnelles);

- concomitamment à ces deux phases, la mise en œuvre d'une procédure de sortie d'insalubrité permettant de prescrire des travaux sur ces immeubles.

La mission de mise en œuvre, de suivi et d'animation de ce dispositif a été confiée au Pacte de Paris, association déjà missionnée sur les autres OPAH du quartier.

OPAH CIBLEE CHATEAU-ROUGE : 1998-2001

Evolution du nombre de logements concernés par des travaux



Commencée en 1998, l'OPAH ciblée Château-Rouge devait initialement se terminer au 31 décembre 2000. Elle a été prolongée d'une année et s'est donc achevée fin 2001. Au-delà des objectifs liés à la réhabilitation et à l'amélioration du confort dans le parc immobilier privé, l'OPAH ciblée a pour objectifs prioritaires de :

- Redresser, organiser la gestion des copropriétés et des monopropriétés en difficulté;
- Lutter contre le saturnisme;
- Développer l'offre de logements à loyer modéré;

- Remédier aux situations d'insalubrité.

Au 31 décembre 2001, 88% des logements inscrits dans l'OPAH sont concernés par des travaux (les dossiers de demande de subventions sont instruits ou en cours d'instruction). L'année 2001 a été marquée par le démarrage des travaux pour un grand nombre de logement. Mais, le délai de réalisation des travaux étant toujours long, les travaux ne sont toujours pas achevés pour 393 logements.

Avancée de l'OPAH Ciblée selon les étapes de la réhabilitation, Répartition par nombre d'immeubles :

	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
31/12/99	7	3	9	9
31/12/00	8	1	7	11
31/12/01	9	0	7	12

Pour mesurer l'avancement de l'OPAH, le Pacte de Paris distingue 4 étapes de réhabilitation :

- Etape 1 : Contacts avec les propriétaires, ou aucun projet de réhabilitation avéré;
- Etape 2 : Redressement de la propriété ou de la co-propriété en cours;
- Etape 3 : Poursuite du redressement et études de travaux;
- Etape 4 : Redressement terminé et réalisation de travaux en cours.

Au 31 décembre 2001, 11 immeubles en sont à la dernière étape de

réhabilitation tandis que 7 immeubles sont en bonne voie de réaliser des travaux. L'OPAH ciblée s'est terminée au 31 décembre 2001. Cette opération a profité à 19 immeubles tandis que la situation n'a pas ou peu bougé pour 9 immeubles. On s'oriente pour ces derniers vers une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP : acquisition par la ville de Paris pour démolition/reconstruction ou réhabilitation).

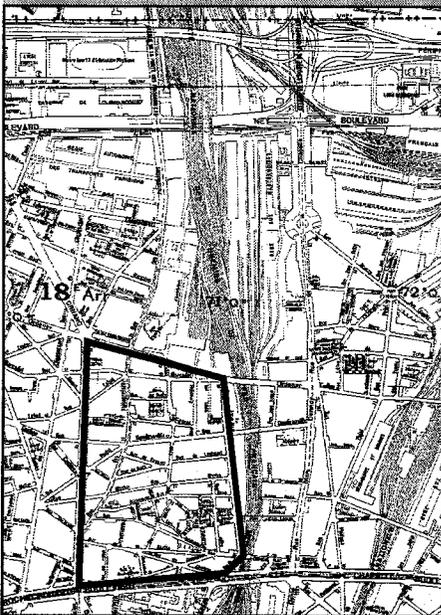
2.04 : Le loyer moyen au m² des 1 et 2 pièces dans le parc privé

Chiffres transmis par l'O.L.A.P.

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ Loyer moyen au m² dans le parc privé (hors charges): **14,15€**

■ Les extrêmes à la Goutte d'Or : de **5,3€** pour un deux pièces à **18,6€** le m² (pour un studio).



CHIFFRES. MODE D'EMPLOI

■ La méthode de l'OLAP

L'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) actualise en permanence une base de données sur les loyers à Paris, à partir d'un relevé de terrain d'immeubles du parc privé de toutes catégories autres que celles relevant du secteur HLM, de la loi 1948 ou des prêts spéciaux du Crédit Foncier de France.

Afin de mieux mesurer la côte actuelle des logements, on distingue les logements loués depuis moins de 2 ans (relocations).

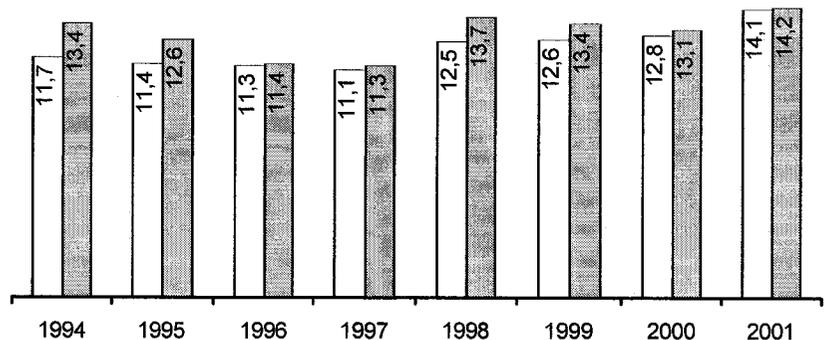
■ Attention

Les échantillons qui nous sont fournis à l'échelle de l'arrondissement et du quartier ne sont pas les mêmes chaque année.

A titre d'exemple, le prix moyen à la relocation sur le quartier a été calculé à partir d'un échantillon de 77 logements pour 1999, 18 en 2000 et 21 logements en 2001.

Evolution de la côte des logements à la Goutte d'Or (1994-2001)

□ Loyer moyen au m² ■ Loyer moyen au m² pour les relocations

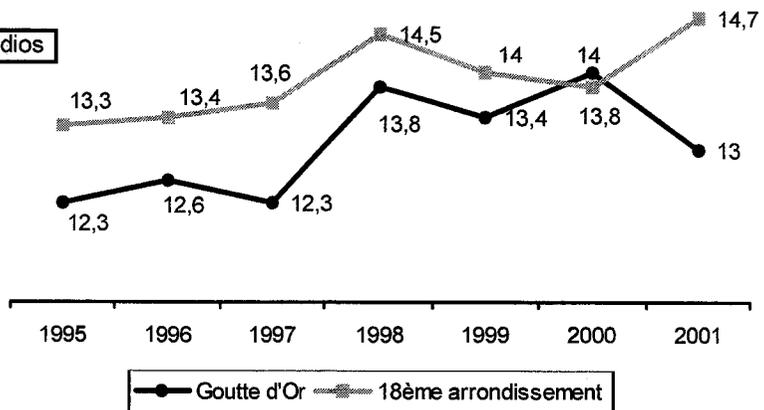


Malgré la prudence imposée par la méthode de construction du chiffre (cf. ci-contre), on peut observer qu'après une période de stabilisation autour 12,7 € le mètre carré entre 1998 et 2000, le loyer

moyen au m² à la Goutte d'Or a connu une augmentation de presque 8% en 1 an, alors que l'écart avec les relocations ne cesse de se réduire.

Evolution du loyer moyen des 1 et 2 pièces à la Goutte d'Or et dans le 18ème (1995-2001)

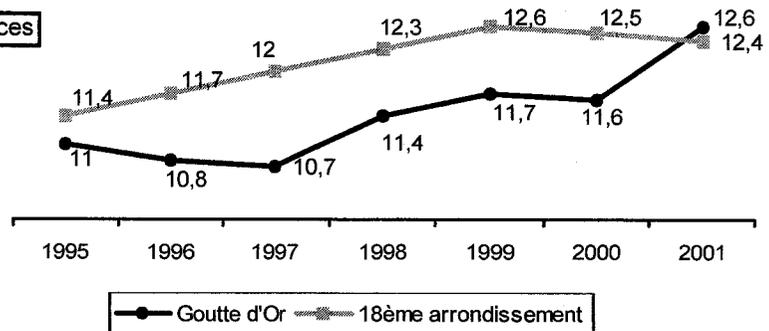
Studios



Depuis la hausse significative du loyer moyen au m² commune à l'ensemble des locations en 1998, on peut remarquer que les studios et les deux pièces, sur la Goutte d'Or comme sur l'ensemble de l'arrondissement suivent chacun une

évolution qui leur est propre. Notons surtout deux années consécutives de baisse du prix moyen au m² des 2 pièces dans le 18è et le bond en avant pour les logements de cette catégorie à la Goutte d'Or.

2 pièces

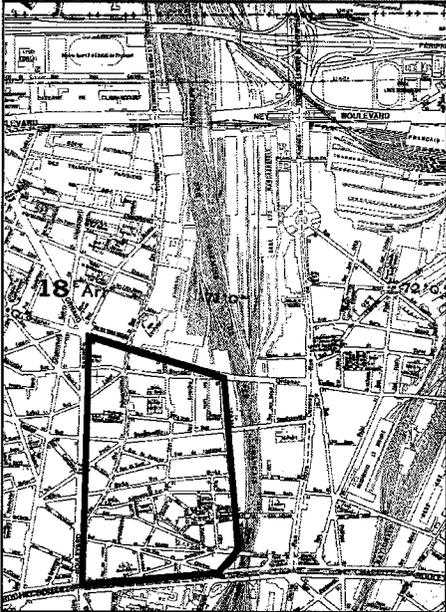


2.05 : Les ventes dans le parc privé

Chiffres transmis par l'agence immobilière "Superficies"

LES CHIFFRES-CLÉS
en 2002

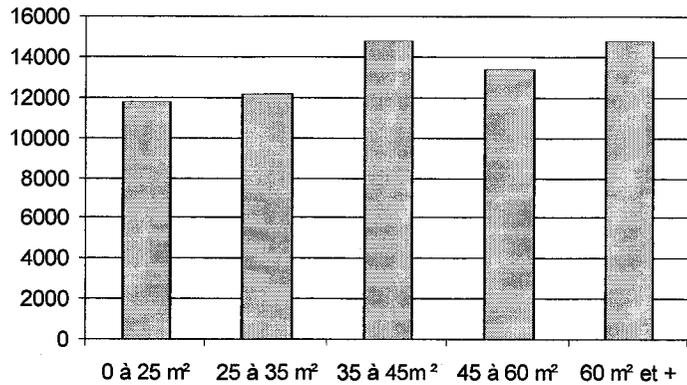
■ **2045 €** (13413F), c'est le prix moyen du m² à la vente.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Pertinence du chiffre**
L'agence "Superficies" est très bien implantée dans le quartier de la Goutte d'Or et réalise la plupart des ventes transitant par agence. Ses activités peuvent ainsi être considérée comme représentatives du marché de l'immobilier dans le quartier. Notons toutefois que les chiffres présentés ici ne tiennent compte ni des ventes effectuées entre particuliers, ni des ventes réalisées par d'autres agences.

Le prix moyen au m² selon la surface du bien en francs

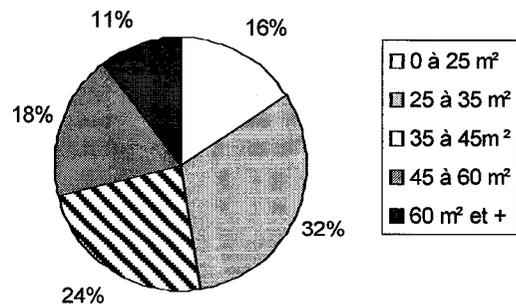


Les ventes réalisées par l'intermédiaire de l'agence superficies au premier semestre 2002 montrent que globalement, le prix moyen au mètre carré est plus important proportionnellement à la taille des logements, et oscille entre 11818 F (1801€) pour les surfaces inférieures à 25 m²

et 14835 F (2261€) pour les surfaces supérieures à 60m². Ainsi, le prix moyen au m² le plus élevé reste nettement inférieur au prix moyen dans l'arrondissement qui s'élève à 15116 F (2304€) toute catégories confondues*.

* Source : Chambre des notaires de Paris

Répartition du volume des ventes selon la surface du bien



On peut constater qu'en volume, les ventes de petits appartements (moins de 35 m²) sont les plus importantes : elles totalisent 48% de l'ensemble des ventes. Il faut y lire une tendance générale du marché

de l'immobilier à Paris selon laquelle le turn over des petites surfaces est le plus important : logements plus nombreux et modicité des prix en absolu.

L'activité économique et commerciale (suite)

Chiffres issus des enquêtes S.S.B.-A.P.UR. 1994 et A.P.UR. 1999

Répartition des locaux d'activité par type : Comparaison 1994-1999

	1994	1994 (%)	1999	1999 (%)	Évolution (%)
Les commerces	508	50,50%	418	53,05%	-17,72%
Commerces non alimentaires	348	34,59%	242	30,71%	-30,46%
dont commerces de vêtements et tissus	183	18,19%	109	13,83%	-40,44%
dont bazars	41	4,08%	12	1,52%	-70,73%
dont commerces de gros	23	2,29%	10	1,27%	-56,52%
Commerces alimentaires	160	15,90%	176	22,34%	10,00%
dont alimentation générale	61	6,06%	83	10,53%	36,07%
dont boucherie-charcuterie	34	3,38%	32	4,06%	-5,88%
dont commerces de gros	20	1,99%	13	1,65%	-35,00%
Les hôtels-café restaurants	193	19,18%	180	22,84%	-6,74%
Hôtels de tourisme et hôtels restaurants	46	4,57%	24	3,05%	-47,83%
Débits de boisson-tabac-restauration	147	14,61%	156	19,80%	6,12%
dont restauration rapide			60	7,61%	
Les services	237	23,56%	125	15,86%	-47,26%
Services aux entreprises	26	2,58%	27	3,43%	3,85%
Services aux particuliers	211	20,97%	98	12,44%	-53,55%
dont coiffeurs	32	3,18%	31	3,93%	-3,13%
Les industries	68	6,76%	65	8,25%	-4,41%
Industrie du bâtiment	36	3,58%	38	4,82%	5,56%
dont artisans			21	2,66%	
Biens d'équipement et de consommation courante	32	3,18%	27	3,43%	-15,63%
Totaux	1006	100,00%	788	100,00%	-21,67%

TABLEAU MODE D'EMPLOI

■ Les catégories

- La catégorie "services aux entreprises" comprend des activités du type récupération, conseils et études, location de matériel ou de logements, etc.
- La catégorie "services aux particuliers" comprend des activités du type laveries, studios photos, location de films vidéo, etc.
- Les pharmacies ont été rattachées à la catégorie "services aux particuliers" (habituellement comptées dans les commerces non alimentaires).
- Les boulangeries, habituellement rattachées aux industries agro-alimentaires, ont ici été incluses dans les commerces alimentaires.

■ Les plages non renseignées indiquent que les précisions ne sont pas disponibles pour 1994.

Après toutes précautions prises à la lecture de ce tableau (cf. page précédente), la confrontation des résultats des deux études menées à 5 ans d'intervalle permet de constater que :

- Globalement, l'activité commerciale semble diminuer à la Goutte d'Or : 1 commerce en activité pour 22 habitants en 1994 contre 1 pour 29 en 1999. Notons qu'en 1999, les enquêteurs ont pu constater que 80 locaux commerciaux étaient vides ou en travaux. Ainsi, la fermeture ou l'interruption de certaines activités pourrait-elle expliquer en partie cette baisse.
- Les secteurs d'activité sont inégalement touchés par cette baisse. Les activités de services semblent les plus touchées mais les méthodes de catégorisation et de dénombrement n'ont, de toute évidence, pas été les mêmes au cours des deux enquêtes. Il serait donc périlleux de s'attarder sur l'explication de ce chiffre. En revanche, le chiffre concernant le secteur de

l'hôtellerie s'explique par la fermeture d'hôtels meublés (cf. page 15) dans le cadre des opérations de rénovation.

Il est intéressant de remarquer par ailleurs que :

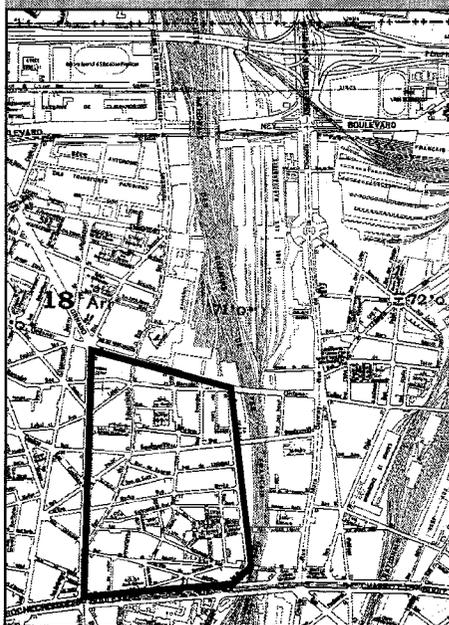
- Même si le nombre de commerces a diminué de près de 18% entre ces deux années, ils restent les plus importants en terme de proportion : ils occupent 53% des locaux d'activité. Les commerces de la Goutte d'Or restent dominés par les ventes de produits textiles même si leur nombre diminue de 40%. On trouve dans le quartier 3,5 fois moins de bazars en 1999 qu'en 1994, et 2 fois moins de commerces de gros, tandis que 22 commerces "d'alimentation générale" ont ouvert leurs portes.
- Les locaux d'activité occupés par des débits de boissons-tabacs-restauration ont augmenté en nombre et en proportion. Ils sont les plus représentés parmi les types d'occupation en 1999 (près de 20%).

L'activité et les catégories socio-professionnelles à la Goutte d'Or

Chiffres de l'INSEE, transmis par l'A.P.U.R., Recensement 1999

LES CHIFFRES-CLÉS en 1999

- **23,1%** de chômeurs
- Ouvriers et employés totalisent **58,2%** de la population active



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

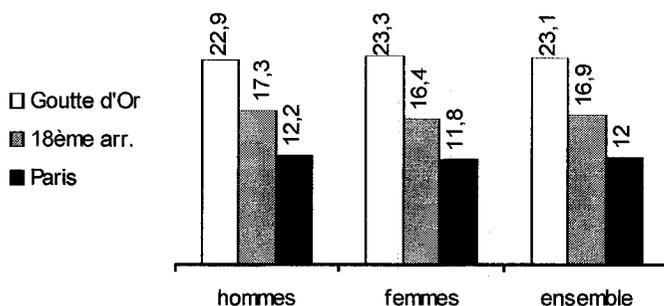
La notion de chômage au sens du recensement

Les chômeurs sont les personnes qui se sont déclarées «chômeurs» (inscrits ou non à l'ANPE) ou «sans emploi», sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher un travail. Ainsi, les chiffres du chômage mis en évidence par un recensement sont à interpréter avec précaution dans la mesure où ils ne se basent que sur des éléments déclaratifs des personnes recensées. Ils ne peuvent être comparés aux chiffres officiels émanant des services de l'agence nationale pour l'emploi.

La population active

Une personne est "active" si elle a plus de 15 ans, travaille, est au chômage, ou est militaire du contingent.

Taux de chômage par sexe en 1999



En 1999, le quartier de la Goutte d'Or compte 11 470 personnes actives au sens du recensement, soit 64% de la population âgée de 15 ans ou plus.

23,1% des actifs du quartier se déclarent au chômage, proportion plus importante que dans l'arrondis-

sement et qu'à Paris, même si l'écart hommes-femmes est équivalent.

Parmi les 77% de la population active ayant un emploi, 89% sont salariés tandis que 11% sont non-salariés (travailleurs indépendants, employeurs ou aides familiaux).

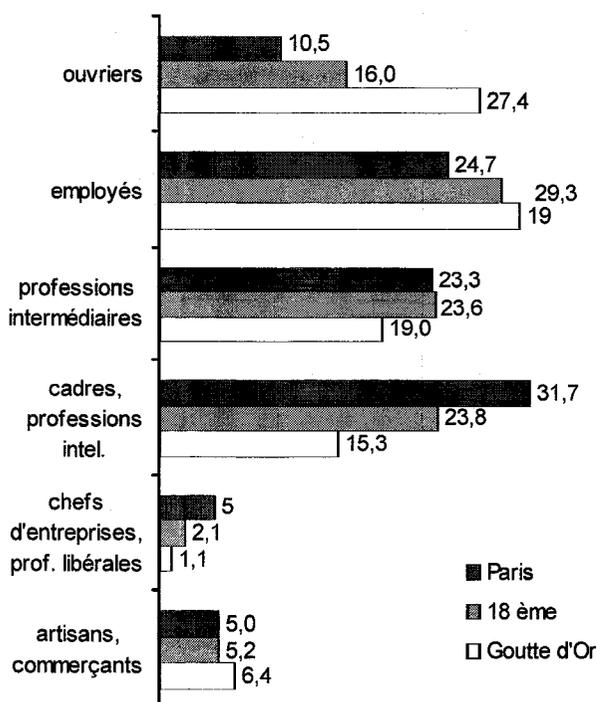
Répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles

A la Goutte d'Or, les ouvriers et employés sont près de trois fois plus représentés dans la population active qu'à Paris. Il faut noter toutefois que les moyennes du quartier pour ces catégories socio-

professionnelles sont proches des moyennes nationales.

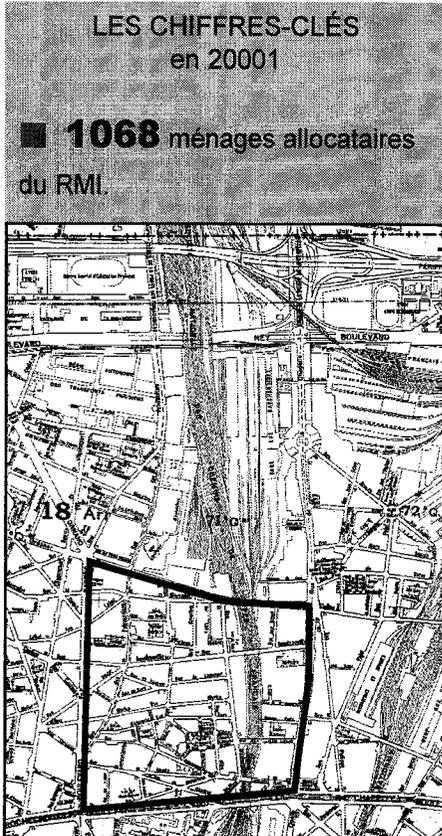
Parallèlement, les cadres et professions intellectuelles y sont deux fois moins représentés et les chefs d'entreprise et professions libérales plus de trois fois moins représentés. En revanche, la part des artisans et commerçants y est plus importante qu'à Paris et que dans l'arrondissement.

Enfin, il faut noter que la part des employés à la Goutte d'Or est plus importante qu'à Paris, ce qui s'explique par une proportion plus élevée de personnels des services directs aux particuliers (garde d'enfant, ménage, etc.).



4.01 : Les ménages allocataires du R.M.I.

Chiffres transmis par la CAF



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

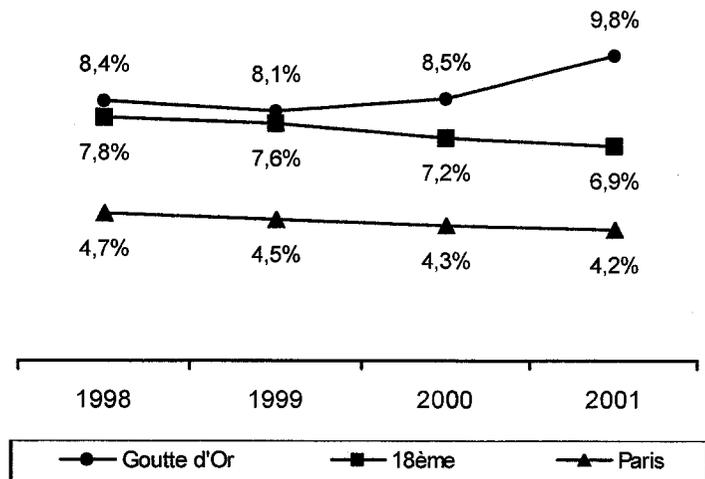
■ Les ménages allocataires du RMI

Au sens de la caisse d'allocations familiales, sont allocataires du RMI les ménages percevant effectivement une allocation mensuelle.

■ Les biais

Les chiffres transmis par la CAF ne prennent pas en compte les personnes qui sont dans le dispositif RMI, sans toucher d'allocation (stages rémunérés, contrats d'insertion, etc.).

Evolution de la part des ménages allocataires dans la population des ménages (1998-2001)*



* Population des ménages au recensement de 1999

La courbe ci-dessus montre que la part des ménages allocataires du RMI diminue de façon progressive depuis 4 ans aussi bien à Paris que dans l'arrondissement. En revanche, après une baisse de 0,3% entre 1998 et 1999, le pourcentage des ménages allocataires dans la population des ménages à la Goutte d'Or

a dépassé le niveau de 1998 entre 1999 et 2000 et a connu une augmentation relativement forte (+1,3%) entre 2000 et 2001.

Ainsi, la part des ménages allocataires du RMI est-elle plus de deux fois plus importante à la Goutte d'Or qu'à Paris au 31/12/2001.

Nombre de ménages allocataires du RMI au 31/12/2001

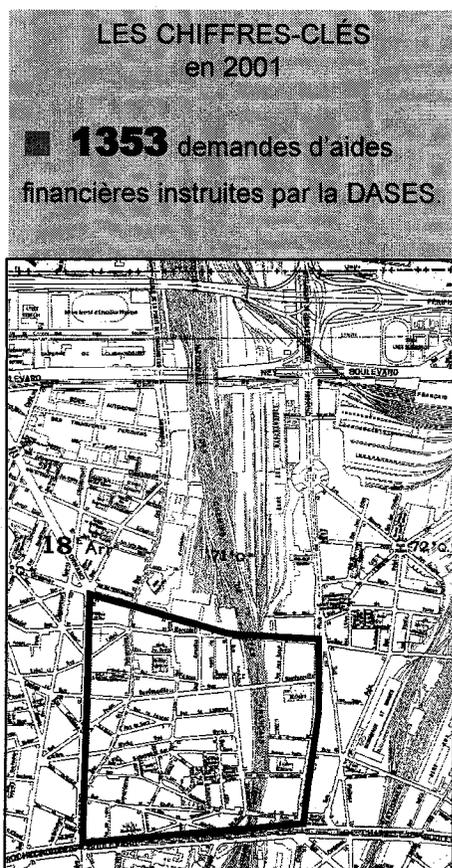
Goutte d'Or	1068
18ème	6879
Paris	46872

Les ménages allocataires du RMI à la Goutte d'Or représentent environ un sixième des allocataires de l'arrondissement.

La proportion de ménages allocataires est plus importante à la Goutte d'Or que dans l'arrondissement. En effet, à la Goutte d'Or, 1 ménage sur 10 est allocataire du revenu minimum d'insertion, contre 1 sur 15 dans le 18è (hors Goutte d'Or).

4.02 : Les demandes d'aides financières instruites par la DASES

Chiffres transmis par la DASES



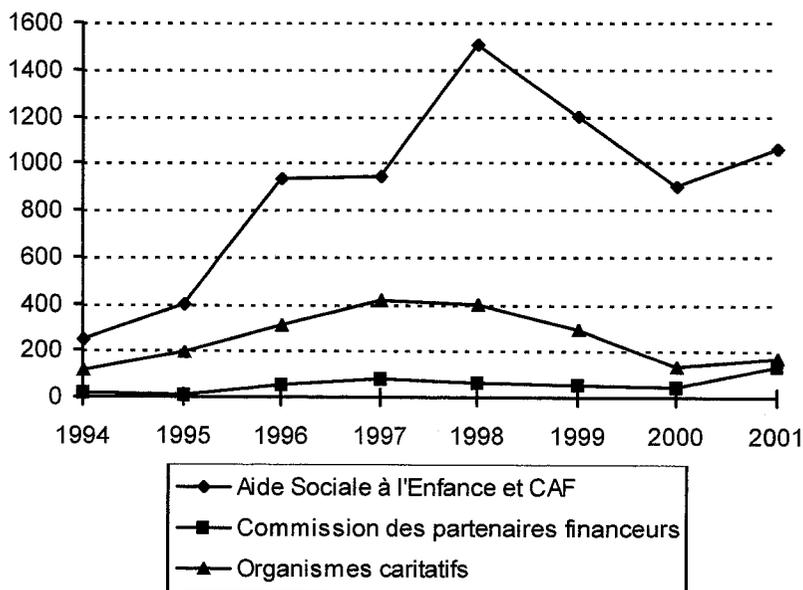
CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Les demandes d'aides financières**
Dans des situations de grande précarité, le Service Social Polyvalent (SSP) de la DASES peut instruire et transmettre à différents organismes disposant de fonds des demandes d'aides financières.

■ **Les financeurs**

- La CAF et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) traitent des demandes relatives aux familles avec enfants.
- La Commission des partenaires financeurs (ASE, Assedic, Sécurité Sociale, CAF, CAS, organismes caritatifs...) se réunit surtout pour les cas de dettes de loyer ou d'électricité (familles & isolés) et d'aides aux familles s'installant dans un nouveau logement.
- Les organismes caritatifs traitent les demandes pour les personnes isolées et plus largement, en complément pour des ménages avec ou sans enfant.

Evolution des demandes d'aides financières instruites par la DASES (1994-2001)

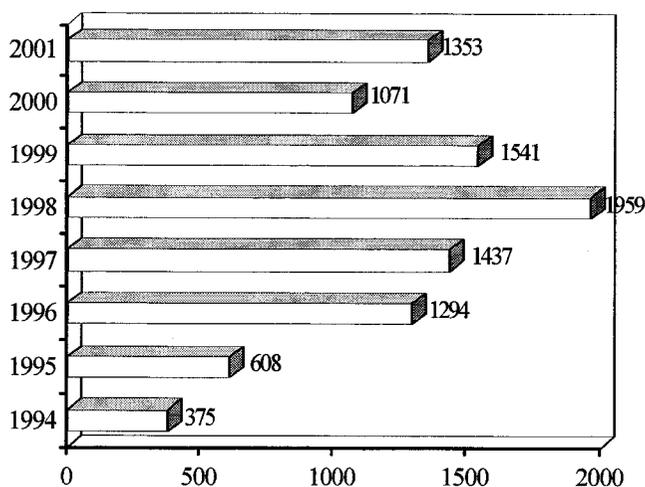


Une certaine vigilance

Attention à cet indicateur qui doit être considéré comme "secondaire" dans la mesure où il ne parle des situations de précarité ou d'urgence que par le biais des services qui les traitent. Il faut se garder de comprendre les variations du nombre de demandes d'aides financières instruites par les services sociaux exclusivement dans le sens d'une amélioration ou d'une aggravation de la situation sociale du quartier.

En effet, les variations sont largement dépendantes du mode de fonctionnement et de l'organisation interne des services. Rappelons par ailleurs que depuis 1997, seul le service social polyvalent de secteur (DASES) instruit ce type de dossiers.

Total annuel des demandes instruites par la DASES (et le CAS jusqu'en 1997)

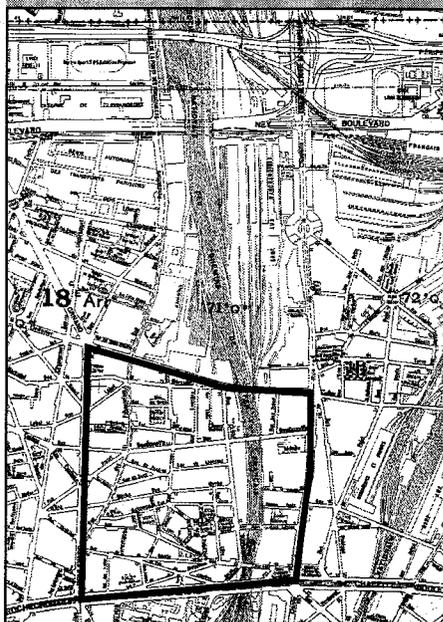


4.03 : Le nombre de dossiers "Fonds de Solidarité au Logement" présentés

Chiffres transmis par la DASES - SSP

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **102** dossiers de F.S.L. "accès dans les lieux" présentés.
- **87** dossiers de F.S.L. "maintien dans les lieux" présentés.



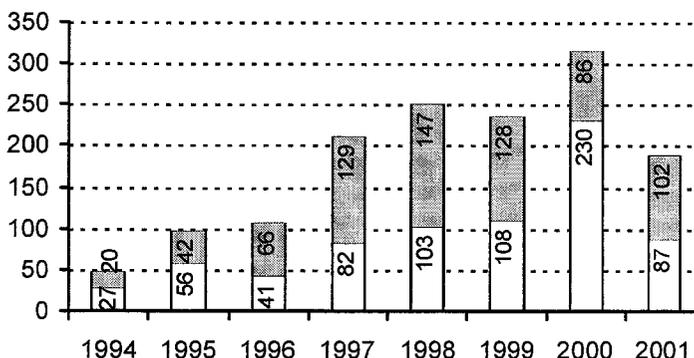
CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Le FSL "accès dans les lieux"**
Le Fonds de Solidarité au Logement "accès dans les lieux" est une aide accordée pour garantir de bonnes conditions d'installation dans un logement (aide à la caution ou à l'équipement).

■ **Le FSL "maintien dans les lieux"**
Le FSL "maintien dans les lieux" permet à des familles d'éponger des dettes de loyer et donc d'éviter l'expulsion. Il peut être "demandé" par un organisme bailleur (souvent l'OPAC dans le quartier). C'est le SSP qui instruit les demandes de FSL.

■ **Limites et mise en garde**
L'accès au FSL dépend d'un certain nombre de critères. Le chiffre ne prend pas en compte les dossiers non présentés par le SSP parce qu'ils ne répondaient pas aux critères. Par ailleurs, tous les dossiers présentés ne sont pas systématiquement accordés.

Evolution du nombre de dossiers FSL présentés (1994-2001)



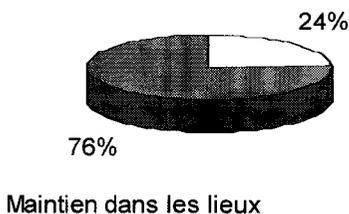
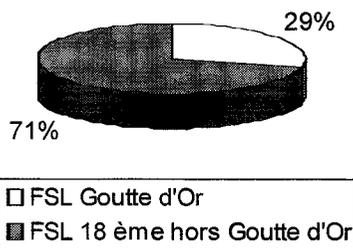
■ Dossiers FSL "accès dans les lieux"
□ Dossiers FSL "maintien dans les lieux"

Alors qu'il ne cessait d'augmenter depuis 1994, le nombre annuel de dossiers présentés pour le Fonds de Solidarité au Logement (FSL) par le service social polyvalent de secteur a presque diminué de moitié en 2001 par rapport à 2000. Cette diminution globale est surtout le fait d'une baisse de 64% du nombre de dossiers maintien dans les lieux présentés.

La prudence imposée pour l'interprétation de ces chiffres (voir ci-contre) ne permet malheureusement pas de conclure à une meilleure capacité des ménages à se maintenir dans leur logement (et donc à une amélioration de leurs conditions de vie quotidiennes).

La Goutte d'Or et le reste du 18ème en 2001

Accès dans les lieux



La part globale du nombre de dossiers FSL présentés dans le 18ème pour des habitants de la Goutte d'Or est passée de 30% en 2000 à 26,7% en 2001. Cette variation s'explique surtout par l'importante baisse du nombre de dossiers "maintien dans les lieux" (voir ci-dessus).

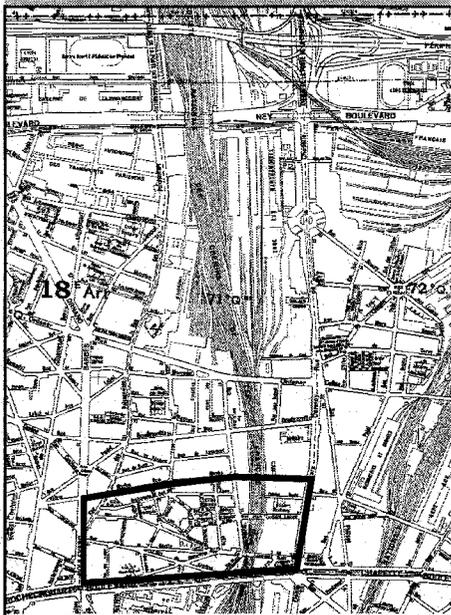
Nous pouvons constater que quelles que soient les variations internes du nombre de dossiers d'aide pour le maintien ou l'accès dans les lieux des habitants de l'arrondissement présentés par les travailleurs sociaux, la part des dossiers demandés pour les habitants de la Goutte d'Or a un taux de variations de plus ou moins 5% : il reste compris entre 25 et 30% d'une année sur l'autre.

4.04 : L'endettement locatif dans les immeubles de l'OPAC

Chiffres transmis par l'OPAC de Paris

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **17%** des 900 locataires de l'OPAC présentent une dette locative (**11%** une dette inférieure à 2 mois, **6%** une dette supérieure à 2 mois)



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

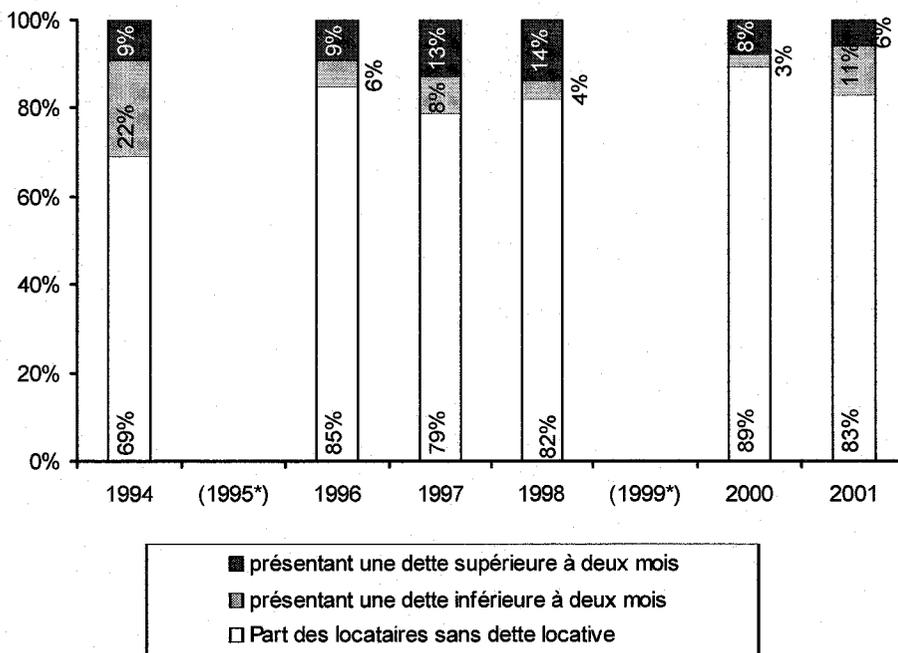
■ Les précautions

Ces chiffres ne concernent que les 900 logements gérés par l'OPAC, soit 23,5% des résidences principales recensées en 1999 sur ce périmètre.

Par ailleurs, il s'agit de logements PLA (Prêt Locatif Aidé) attribués à des foyers au revenu relativement modeste. La situation d'endettement au sein du parc locatif de l'OPAC sur ce périmètre n'est donc pas représentative de l'ensemble du quartier.

Enfin, il faut considérer que le nombre de locataires de l'OPAC n'a cessé d'augmenter sur la période du fait de la livraison des nouveaux logements (voir page 17). L'échantillon n'est donc pas le même d'une année sur l'autre.

Evolution de l'endettement locatif (1994-2001)



* Données non disponibles

Après une nette amélioration de la situation locative des résidents de l'OPAC en 2000 (seulement 11% de locataires endettés, chiffre le plus bas de l'ensemble de la période observée), la part de locataires endettés a de nouveau augmenté en 2001 pour atteindre un niveau équivalent à celui de 1998 (17%). Il faut remarquer cependant que la

part des locataires présentant une dette "lourde" (supérieure à deux mois de loyer) ne cesse de diminuer, constat plutôt positif puisque les endettements les plus difficiles à rattraper sont les plus lourds, tandis que les endettements "légers" (inférieurs à deux mois) sont les plus facilement maîtrisables.

4.05 : Le délai moyen de paiement des clients d'EDF-GDF

Chiffres transmis par EDF-GDF Services, agence Argonne



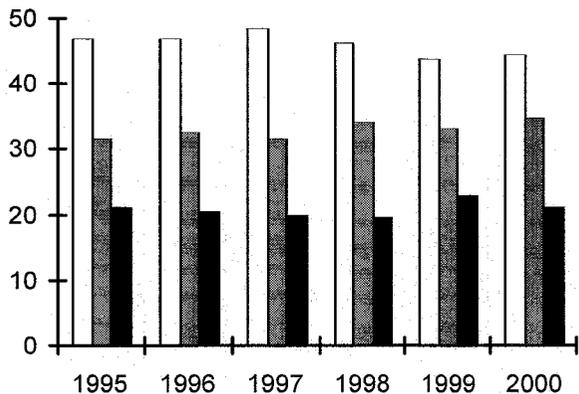
LES CHIFFRES-CLÉS en 2000

■ **21%**, soit 1 cinquième des clients d'EDF-GDF à la Goutte d'Or règlent leurs factures dans un délai supérieur à 30 jours.

Evolution de la répartition des clients par délais moyen de paiement à la Goutte d'Or (1995-2000)

Le graphique ci-contre montre que la répartition des clients d'EDF-GDF par délai moyen de paiement a connu peu d'évolution entre 1995 et 2000.

La part des clients réglant leur facture dans un délai inférieur à 20 jours reste supérieure à 45% entre 1995 et 1998, alors que la part des clients réglant leur facture



□ - de 20 jours ■ entre 20 et 30 jours ■ + de 30 jours

dans un délai supérieur à 30 jours tend à diminuer sur ces 4 années. Cette légère évolution pouvait ainsi laisser penser à une certaine amélioration si l'on considère que les clients s'acquittent d'autant plus rapidement de leur facture que leur situation financière est confortable. Seulement, la part des payeurs tardifs connaît une augmenta-

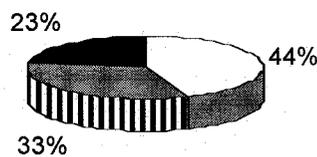
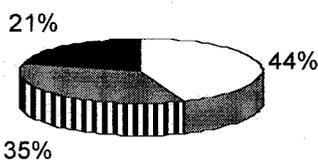
tion importante entre 1998 et 1999 (+4%) en passant de nouveau au dessus de la barre des 20%.

Globalement, même si l'évolution est moins visible, la part des clients appartenant à la tranche intermédiaire (payant selon un délai compris entre 20 et 30 jours) tend à augmenter sur la période.

Répartition des abonnés par délais moyen de paiement en 2000

Zone de rénovation sud

Château-Rouge



□ - de 20 jours ■ entre 20 et 30 jours ■ + de 30 jours

CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ le délai moyen de paiement

Le délai de paiement est calculé entre la date d'émission de la facture et la date de réception du règlement. On peut considérer qu'au-delà de 30 jours, une facture non réglée est une facture qu'il est difficile de payer. Cette donnée peut donc en ce sens servir d'indice de précarité.

■ le biais

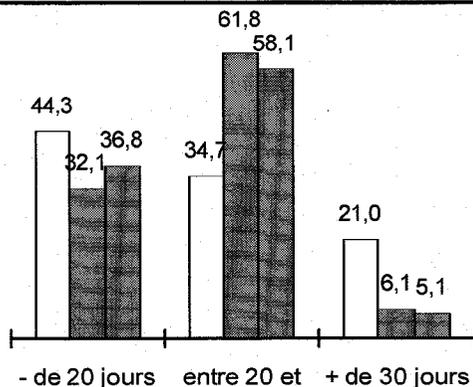
Ce chiffre ne mesure la situation financière des ménages que si l'on exclue la notion de bonne ou mauvaise volonté, de négligence ou d'arbitrage. On peut avoir les moyens de payer ses factures tout en les réglant systématiquement avec du retard.

■ Argonne et Paris Nord

Le périmètre Argonne couvre les quartiers de la Goutte d'Or et de la Chapelle.

Le centre Paris Nord couvre les 17^e et 18^e, une partie des 8^e et 19^e arrondissements.

La Goutte d'Or et le nord de Paris en 2000



□ Goutte d'Or ■ Argonne ■ Paris Nord

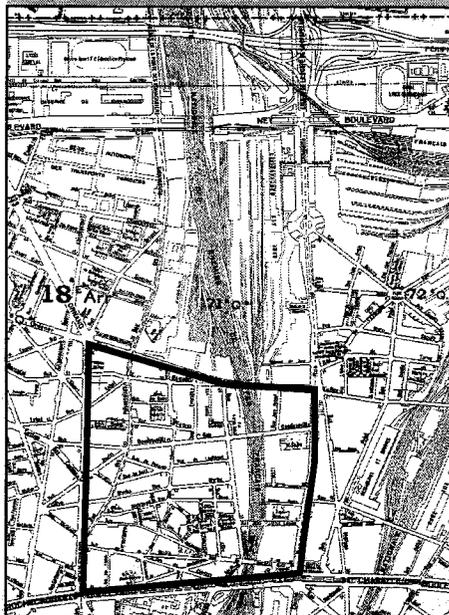
On peut constater qu'à la Goutte d'Or, la répartition des clients selon leur délai moyen de paiement est plus homogène que sur les périmètres des agences Argonne et Paris Nord (cf. ci-contre), tout en cumulant les extrêmes : il y a en moyenne plus de payeurs tardifs, et plus de payeurs à moins de 20 jours.

4.06 : Les allocataires de la C.A.F. à faible quotient familial

Chiffres transmis par la CAF

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **1 262** familles allocataires de la CAF ont un quotient familial inférieur à 488€



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ Le quotient familial

L'accès à un certain nombre d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales (bons vacances, tickets loisirs...) dépend du quotient familial. Il représente 1/12ème des ressources annuelles (salaires, prestations familiales, ... moins les charges, rapporté au nombre de parts du ménage).

■ Le seuil de 488€

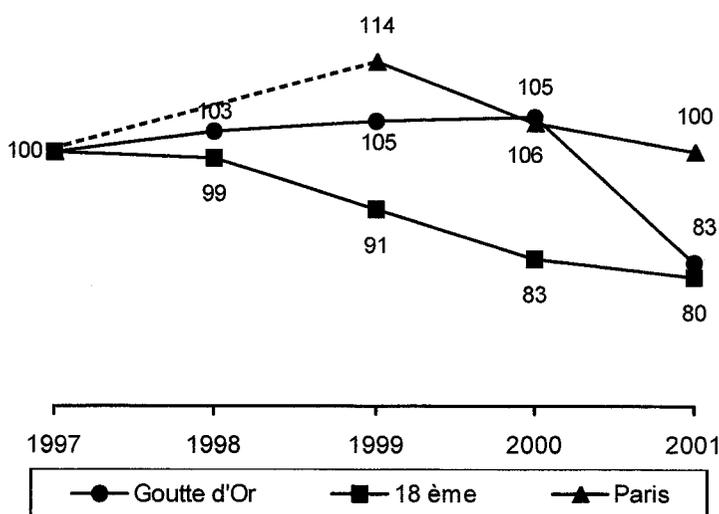
Le quotient familial des ménages doit être inférieur à 488€ pour qu'ils puissent prétendre aux aides et dispositifs sociaux.

Evolution du nombre de familles allocataires de la CAF à faible quotient familial

	1997	1998	1999	2000	2001
Goutte d'Or	1527	1575	1602	1612	1262
18 ème	8244	8176	7512	6869	6632
Paris	44012	ND*	50215	46004	44037

* donnée non disponible

Comparaison Goutte d'Or-18ème-Paris (base 100):



Cet indicateur permet de quantifier le nombre de familles en situation précaire. Alors que sur l'arrondissement, le nombre de familles à faible quotient familial diminue de façon significative d'une année sur l'autre depuis 1997, il chute brusquement en 2001 après une augmentation régulière entre 1997 et 2000 à la

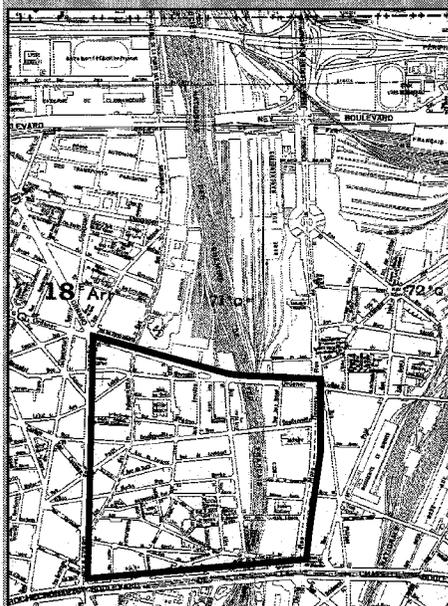
Goutte d'Or. Il faut toutefois noter que cette augmentation avait tendance à diminuer puisqu'elle est passée de +3,14% entre 1997 et 1998 à +0,62% (soit 10 familles) entre 1999 et 2000.

4.07 : Les bénéficiaires d'allocations logement

Chiffres transmis par la CAF

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **3826** bénéficiaires d'aides au logement, dont :
 - **1064** de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
 - **1930** de l'Allocation de Logement à caractère Social (ALS)
 - **832** de l'Allocation de Logement à caractère Familial (ALF)



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

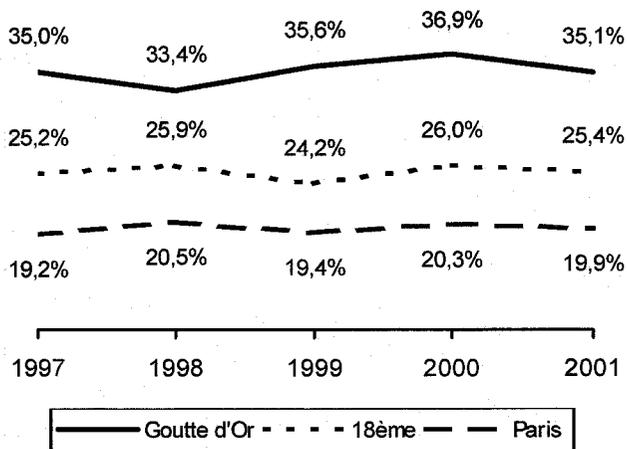
■ Les Allocations logement sont des aides pour payer le loyer ou rembourser un prêt. Elles sont attribuées en fonction de la situation des locataires (revenu, nombre de personnes à charge, etc.), et sont déterminées par un certain nombre de critères en terme de confort du logement.

■ L'APL concerne les locataires d'un logement ayant fait l'objet d'une convention entre l'Etat et le propriétaire, et les propriétaires ayant contracté un prêt aidé.

■ L'ALF concerne essentiellement les personnes qui ont des enfants (baill privé).

■ L'ALS concerne essentiellement les couples sans enfant, les personnes seules et les personnes âgées (baill privé).

Evolution de la part des ménages bénéficiant d'aides au logement (1997-2001)

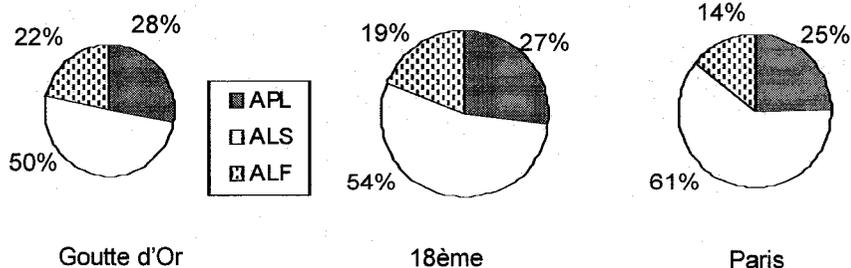


La part des ménages bénéficiant d'une aide au logement reste supérieure de plus ou moins 10% à la Goutte d'Or par rapport à l'arrondissement sur l'ensemble de la période observée. Elle connaît une baisse de 1,8% entre 2000 et 2001 après deux années successives d'augmentation. La tendance est la même à l'é-

chelle de l'arrondissement. En revanche, elle oscille assez peu (+/- 0,5%) à Paris depuis 1997.

En 2001, plus d'un ménage sur trois bénéficie d'une aide au logement à la Goutte d'Or, contre un sur quatre dans l'arrondissement et un sur cinq à Paris.

Répartition par type d'allocation en 2001



Ces graphiques montrent que la part de chaque aide au logement diffère nettement à la Goutte d'Or.

Alors que l'ALS représente une part relativement faible à la Goutte d'Or (50%) comparativement au 18ème (54%) et à Paris (61%), celle de l'ALF est nettement plus importante : +8%. Cette donnée indique que la proportion de ménages de grande

taille et à faibles revenus est plus importante dans le quartier.

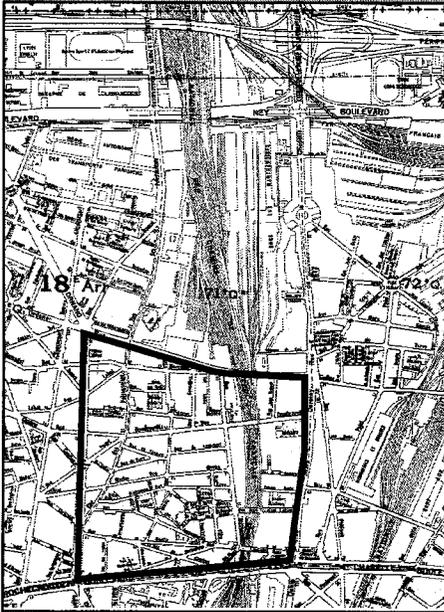
Par ailleurs, près de 30% des aides au logement sont des APL à la Goutte d'Or contre 25% à Paris. On peut expliquer ce chiffre par la présence d'un grand nombre de logements sociaux sur le quartier, logements éligibles à l'APL (logements conventionnés).

4.08 : Les bénéficiaires d'autres allocations de la C.A.F.

Chiffres transmis par la CAF

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **93** ménages bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé
- **1248** ménages bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ Construction des chiffres

La proportion des ménages percevant des allocations CAF est calculée à partir de la population des ménages au recensement 1999.

■ Allocation Parent Isolé

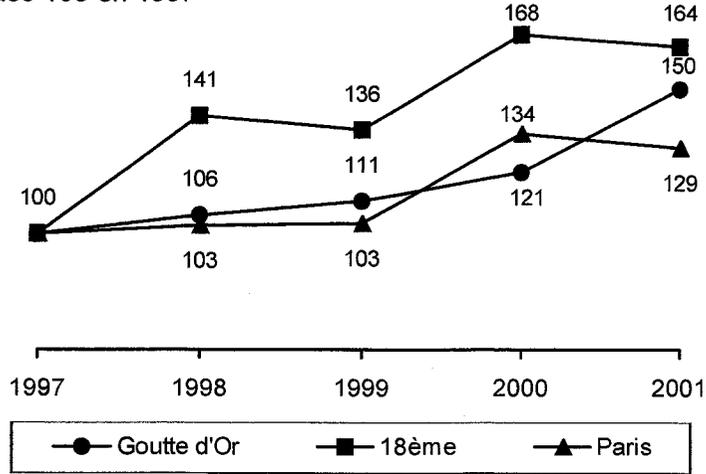
Elle garantit temporairement un revenu minimum à un parent qui élève seul son ou ses enfants. Cette allocation est versée en complément des autres ressources. Elle s'élève à 512,81€ (3363,81F) pour un enfant.

■ Allocation de Rentrée Scolaire

Elle est versée aux familles dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. A la rentrée scolaire 2001, elle s'élevait à 249,07€ (1633,80F) pour un enfant.

Evolution du nombre de ménages allocataires de l'API (1997-2001)

Base 100 en 1997

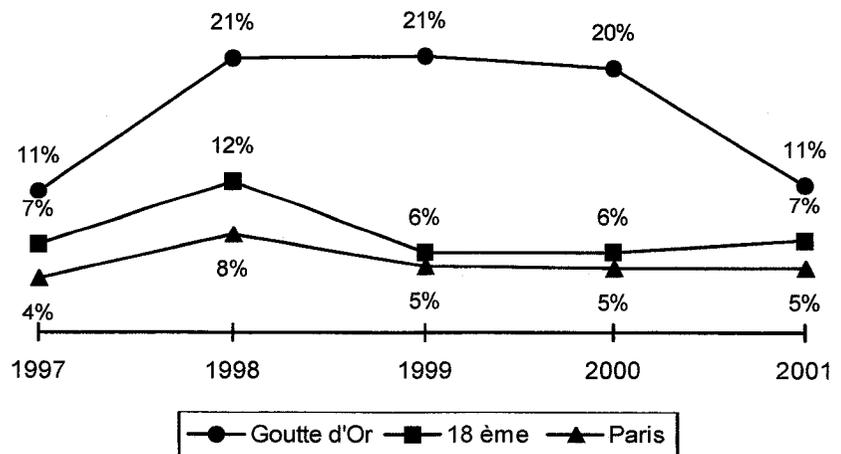


Entre 1997 et 2000, la part des ménages percevant l'allocation de parent isolé dans la population totale des ménages augmente régulièrement sur les trois territoires observés. Entre 2000 et 2001 en revanche, les tendances s'inversent : baisse à Paris et dans l'arrondissement et accélération de

la hausse à la Goutte d'Or, le nombre de ménages bénéficiaires passant de 75 en 2000 à 93 en 2001.

En 2001, les ménages bénéficiaires de cette allocation à la Goutte d'Or représentent 15% des bénéficiaires de l'arrondissement.

Evolution de la part des ménages allocataires de l'ARS (1997-2001)



Alors que la part des ménages bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire semble s'être stabilisée dans l'arrondissement et à Paris depuis 1999 autour de 6%, elle a été presque diminuée de moitié entre 2000 et 2001 à la Goutte d'Or. Ainsi, à

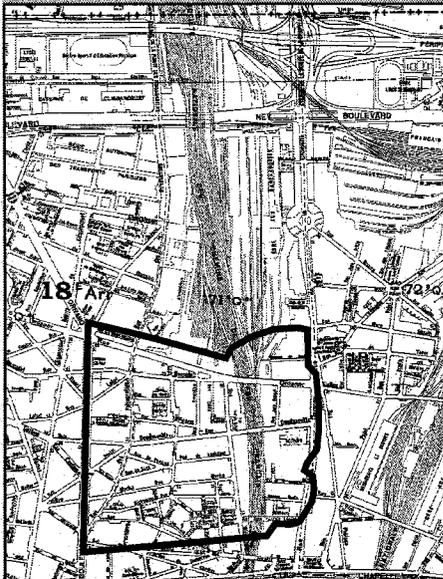
la rentrée 2001, ce ne sont plus que 11% des ménages du quartier qui bénéficient de cette allocation, pourcentage se rapprochant des moyennes parisiennes et de l'arrondissement.

4.09 : La fréquentation des cantines scolaires

Chiffres transmis par la Caisse des Écoles du XVIII^e arrondissement

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **48,5%**, c'est le taux moyen de fréquentation des cantines scolaires primaires à la Goutte d'Or.
- En moyenne **118** repas à **0,15€** sur **1292** servis par jour.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

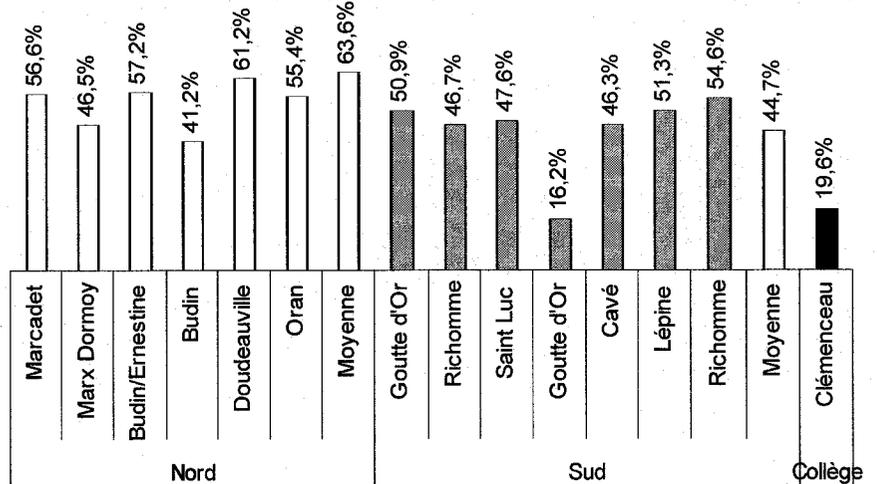
■ Construction du chiffre

La caisse des écoles de l'arrondissement observe trimestriellement la quantité et la tarification des repas servis dans les écoles. Les données présentées ici ont été calculées à partir du nombre de repas servis entre le 6 septembre et le 31 décembre 2001 au cours des 58 jours ouvrés des écoles et selon leur tarification. Le taux de fréquentation des cantines est obtenu par un rapprochement entre le nombre de repas servis et le nombre d'élèves inscrits dans les écoles à la rentrée scolaire.

■ Les tarifs de cantine

Les tarifs de cantine sont modelés en fonction d'un quotient familial tenant compte des ressources de la famille (revenu de la famille moins le loyer) et du nombre d'enfants. Les tarifs s'échelonnent de 0,15€ (1F) pour le tarif 1 à 2,95€ (19,35F) pour le tarif 5.

Taux de fréquentation des cantines scolaires à la Goutte d'Or



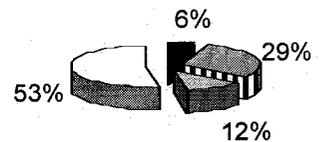
Les chiffres présentés ici font apparaître plusieurs points remarquables : d'une part, les élèves des écoles situées dans la partie nord du quartier fréquentent nettement plus la cantine scolaire que dans la partie sud du quartier (près de 20 points de différence). Par ailleurs, c'est dans la partie nord que l'on sert le plus de repas à 0,15€ (tarif 1) en même temps que la part des élèves ne bénéficiant pas ou peu de réduction (tarifs 4 et 5) est la plus importante.

D'une façon générale, il faut noter que la part des tarifs les moins élevés (1, 2 et 3) est nettement plus importante à la Goutte d'Or que dans l'arrondissement et qu'à Paris : 48% au nord, 60% au sud, contre 37% dans l'arrondissement et 30% à Paris.

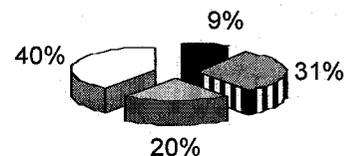
Enfin, le taux de fréquentation des cantines scolaires est nettement moins important au collège que dans le primaire et les repas servis à tarif réduit y totalisent 47%.

Répartition par tarif des repas servis dans les cantines

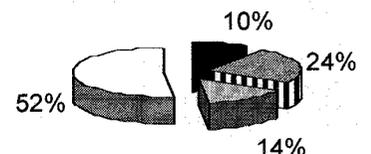
Collège Clémenceau



Ecoles situées au sud de la Goutte d'Or

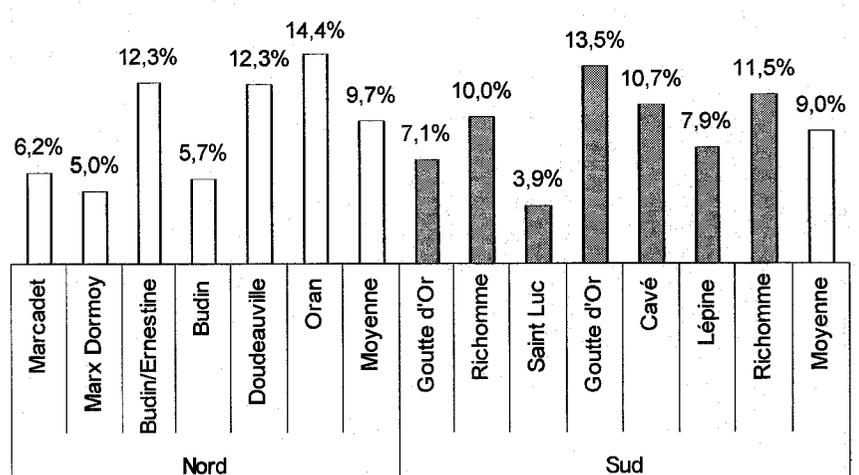


Ecoles situées au nord de la Goutte d'Or



■ Tarif 1 □ Tarif 2 ■ Tarif 3 □ Tarif 4 et 5

Part des repas à 0,15€ servis dans les cantines du 1er degré

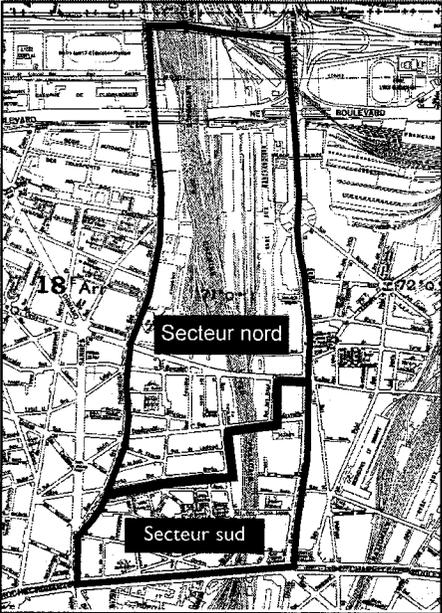


4.10 : Les foyers imposables

Chiffres transmis par le Centre des Impôts de la Goutte d'Or

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **57%** des foyers fiscaux de la Goutte d'Or paient l'impôt sur le revenu.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Les foyers imposables**
Cet indicateur est relativement simple. Le seuil qui rend un foyer fiscal imposable dépend à la fois des revenus, mais aussi du nombre de parts. Il donne un aperçu des ressources des foyers du quartier.

■ **Les imprécisions**
Il est bien sûr impossible de savoir si les foyers non imposables le sont faute de revenus ou en raison d'un nombre important de personnes à charge.

■ **Les données 2000**
Comme cela arrive souvent chez nos partenaires, un changement d'organisation interne a eu pour conséquences la perte des données au 31 décembre 2000. Cette rupture statistique n'est que relativement dommageable dans la mesure où, pour cet indicateur, les tendances semblent se poursuivre de façon régulière. Il est peu probable que le profil de l'imposition ait varié dans un sens contradictoire en 2000.

Evolution du nombre de foyers imposables et non imposables (1995-2001)

	71 ^e Quartier							Secteur nord								Secteur sud							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000*	2001	1995	1996	1997	1998	1999	2000*	2001	1995	1996	1997	1998	1999	2000*	2001		
Foyers imposables	7620	7954	7589	7719	9452		9574	4636	4743	4520	4603	5685		5578	2984	3191	3069	3116	3767		3996		
Foyers non imposables	9126	8829	8737	9084	7684		7224	4843	4567	4507	5015	4101		3750	4283	4262	4230	4069	3583		2871		

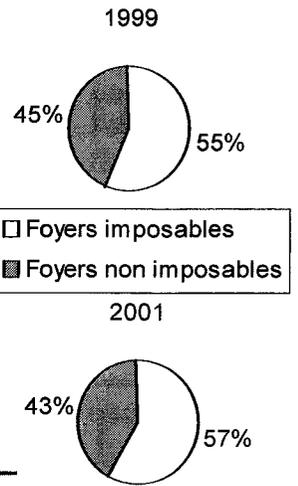
* Voir ci-contre

La diminution du nombre de foyers non imposables amorcée en 1998 se confirme nettement. En effet, le nombre de foyers non imposables a connu une baisse de 20,5% entre 1998 et 2001.

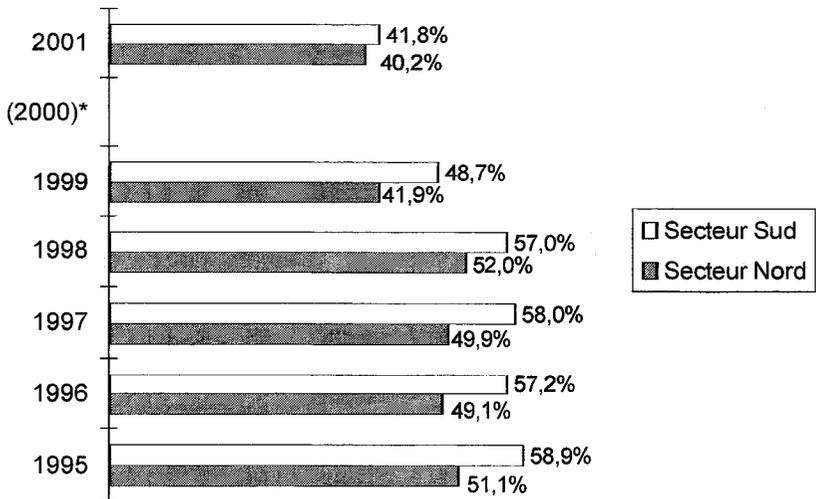
On remarque qu'entre 1998 et 1999, la proportion de foyers imposables et non imposables s'est inversée, et que la part des foyers imposables a dépassé les 50%.

La répartition par secteurs montre que les ménages du secteur sud restent en moyenne moins imposables que ceux du secteur nord.

Part des foyers imposables et non imposables dans le 71^e quartier



Evolution de la part des foyers non imposables dans chaque secteur (1995-2001)



* Voir ci-contre

5 santé

La santé à la Goutte d'Or : Cartographie

LES CHIFFRES-CLÉS en 2002

■ **38** "points santé" à la Goutte d'Or comprenant :

- **18** médecins généralistes dans 11 cabinets;
- **2** spécialistes;
- **4** Masseurs-Kinésithérapeutes;
- **9** dentistes dans 6 cabinets;
- **1** infirmière;
- **10** pharmacies;
- **1** laboratoire d'analyses médicales;
- **3** centres médicaux publics : un dispensaire, un pôle santé et un centre dentaire.

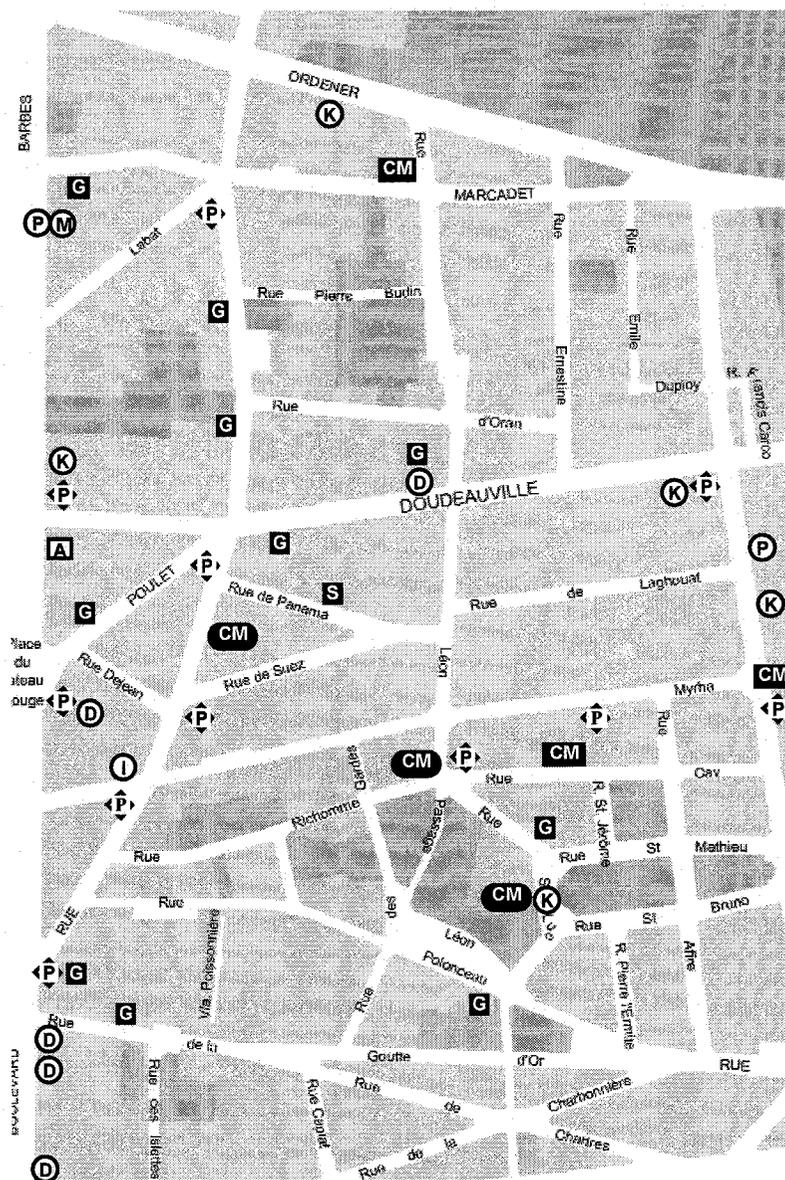
CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ La construction du chiffre

Un dépouillement systématique de l'annuaire 2002 des professionnels édité par France Télécom a permis de dresser la liste des professionnels de santé exerçant sur le quartier. On peut considérer cette annuaire comme une source fiable et exhaustive dans la mesure où il est peu probable qu'un professionnel de santé ne souhaite pas y figurer.

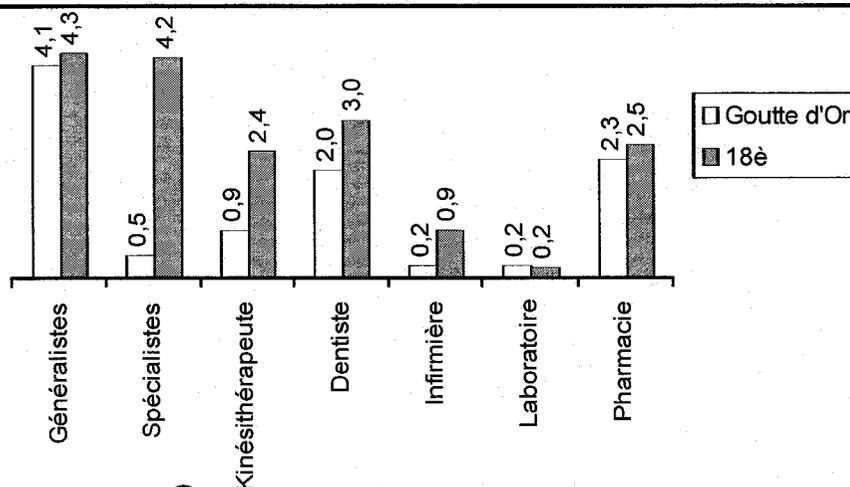
■ Les biais

Le nombre de médecins/ points de santé pour 5000 habitants est un chiffre à considérer comme un indicateur qui ne prend pas en compte une certaine réalité: il est construit à partir d'un relevé ne concernant que les adresses du quartier, alors qu'un grand nombre de points de santé sont situés aux abords du quartier.



- | | | |
|------------------------------------|---------------------------|---|
| G Cabinet de Généraliste(s) | P Psychothérapeute | A Laboratoire d'analyses médicales |
| S Cabinet de Spécialistes | D Dentiste | K Masseur-Kinésithérapeute |
| CM Cabinet Médical privé | I Infirmière | P Pharmacie |
| CM Centre Médical public | | |

Les médecins / points de santé pour 5000 habitants

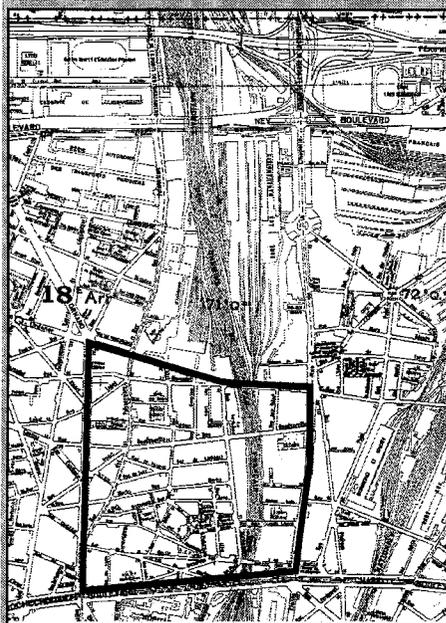


5.01 : Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé

Chiffres transmis par la CAF

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **255** bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).
1960 bénéficiaires dans le 18ème arrondissement.



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

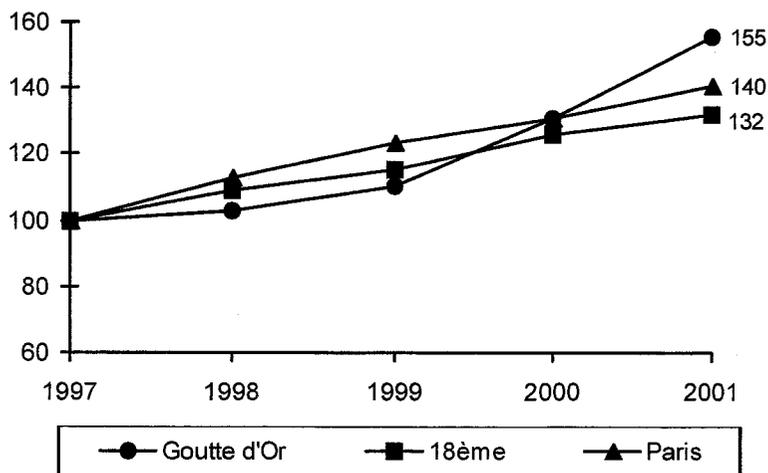
■ **L'Allocation Adulte Handicapé**
L'AAH est une allocation versée aux adultes ne pouvant travailler en raison d'un handicap (taux d'incapacité supérieur à 50%). Cette allocation peut être un complément ou se substituer à d'autres ressources ou prestations, notamment les pensions d'invalidité ou d'accident du travail.

■ **Les biais**
Cette allocation étant un complément ou une substitution, elle ne permet pas de mesurer précisément le nombre de personnes handicapées.

■ **Mise en garde**
La population des ménages de référence est celle recensée en 1999 (chiffre non actualisable d'une année sur l'autre).

Evolution de la part des bénéficiaires de l'AAH dans la population des ménages (1997-2001)

Base 100 en 1997



Le nombre de bénéficiaires de l'AAH est en très nette augmentation depuis 1997 sur les trois territoires observés. L'augmentation du nombre de bénéficiaires est toutefois nettement plus importante à la Goutte d'Or : de 164 en 1997 à 255 en 2000 (+64%) .

13% des allocataires de l'arrondissement habitent la Goutte d'Or.

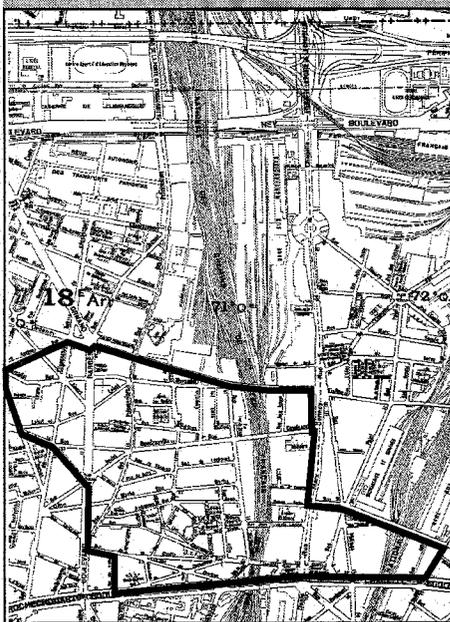
Notons que l'AAH n'est pas accessible aux personnes de nationalité étrangère (sauf les personnes étrangères émanant d'un pays ayant signé une convention). Cette précision est utile étant donnée la présence importante d'étrangers à la Goutte d'Or.

6.01 : La petite enfance

Chiffres transmis par la Mairie du XVIIIème, la DASCO et la DASES

LES CHIFFRES-CLÉS
en 2001

- **382** places disponibles
- **54** enfants de moins de trois ans scolarisés
- **14** enfants sur listes d'attente pour l'entrée en maternelle



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ Les inscriptions en crèche

La Mairie du XVIIIème centralise toutes les demandes de places en crèches collectives municipales en vue de leur attribution. Le périmètre retenu comprend 4 crèches (Goutte d'Or, Léon et les 2 crèches de la rue Richomme).

■ Les assistantes maternelles

Une assistante maternelle est agréée pour un nombre d'enfants en fonction des caractéristiques de son logement (surface essentiellement). L'agrément est renouvelé chaque année.

■ Les enfants de moins de 3 ans scolarisés

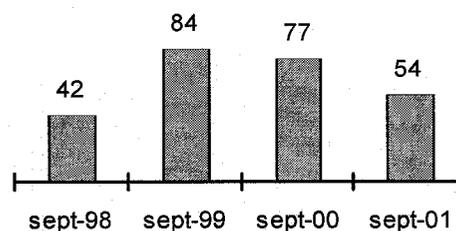
Un enfant de moins de trois ans est scolarisé à la demande des parents et en fonction des places disponibles. Il doit être propre et vacciné.

Evolution de la capacité d'accueil des enfants de moins de 3 ans
(1999-2001)

Nombre de ...	1999	2000	2001
Berceaux en crèches	132	132	210
Berceaux en crèche familiale			23
Places agréées Ass. mat.	80	96	95
Enfants scolarisés	84	77	54
Total	296	305	382

Attention, nous ne prenons en compte ici que les places disponibles dans les structures publiques ou parapubliques. Ne sont pas comptées les places en crèches privées, associatives, parentales ou haltes-garderies.

La capacité totale d'accueil augmente de 80 places entre 2000 et 2001, du fait notamment de l'ouverture de la crèche "Mowgli" en septembre 2001, qui compense la baisse du nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés.

Evolution du nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés
(1998-2001)

Après une augmentation importante entre 1998 et 1999 (+95%), le nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés connaît une chute importante entre 2000 et 2001. Celle-ci peut s'expliquer en partie par l'augmentation du nombre d'enfants de trois ans à scolariser à la rentrée 2001.

Evolution de la capacité d'accueil des assistantes maternelles
(1999-2001)

	1999	2000	2001
Nbre d'assistantes maternelles	33	47	43
Nbre d'enfants accueillis	66	89	94
Nbre de places restées libres	14	7	1
Capacité totale d'accueil pour ce mode de garde	80	96	95

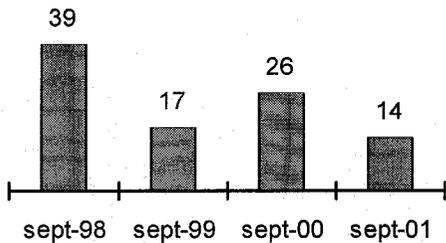
Le nombre d'assistantes maternelles dans le quartier connaît une augmentation régulière depuis 1999 et le nombre d'enfants

accueillis augmente de façon proportionnelle. Le nombre de places restées libres en 2001 est mineur.

La petite enfance (suite)

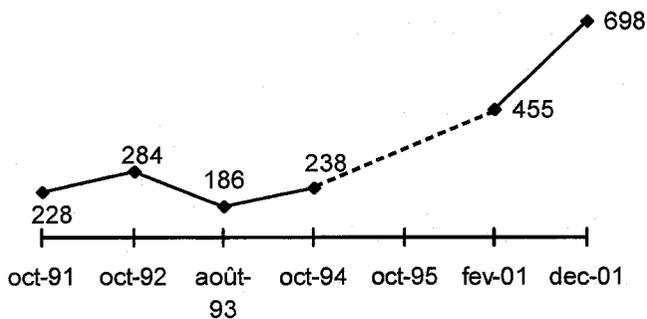
Chiffres transmis par la Mairie du XVIIIème et la DASCO

Evolution du nombre d'enfants sur liste d'attente pour l'entrée en maternelle (1998-2001)



Depuis la rentrée scolaire de septembre 1998, plus aucun enfant de plus de trois ans n'est sur liste d'attente pour l'entrée en maternelle. Le diagramme ci-contre présente donc l'évolution du nombre d'enfants de moins de trois ans sur liste d'attente (voir pages suivantes).

Evolution du nombre d'enfants sur liste d'attente pour l'entrée en crèche municipale (1995-2001)



Le nombre d'enfants sur liste d'attente en crèche augmente de façon certaine en 2001 par rapport à 2000 et aux années précédentes.

Il faut cependant se prémunir de toute interprétation abusive des chiffres présentés ici. En effet, il est nécessaire de remarquer d'une part que les époques de recueil de

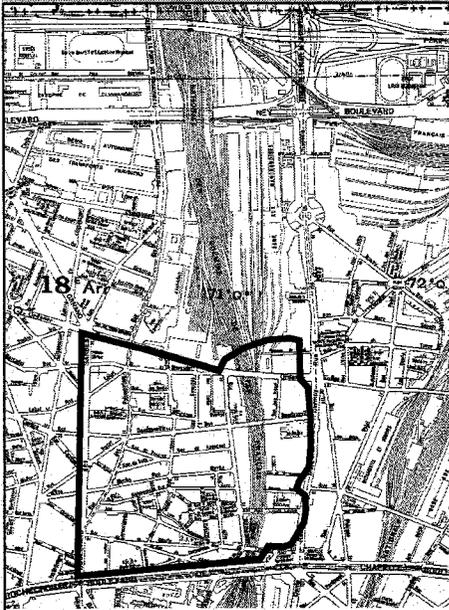
données ne sont pas les mêmes (ce qui peut induire des variations importantes), et qu'il ne s'agit pas de moyennes : ces chiffres représentent une réalité à un instant T. D'autre part, il faut souligner que le mode de gestion des listes d'attente en crèche à Paris ne permet pas un suivi précis de la réalité.

6.02 : Les effectifs en maternelle et en élémentaire

Chiffres transmis par la DASCO

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

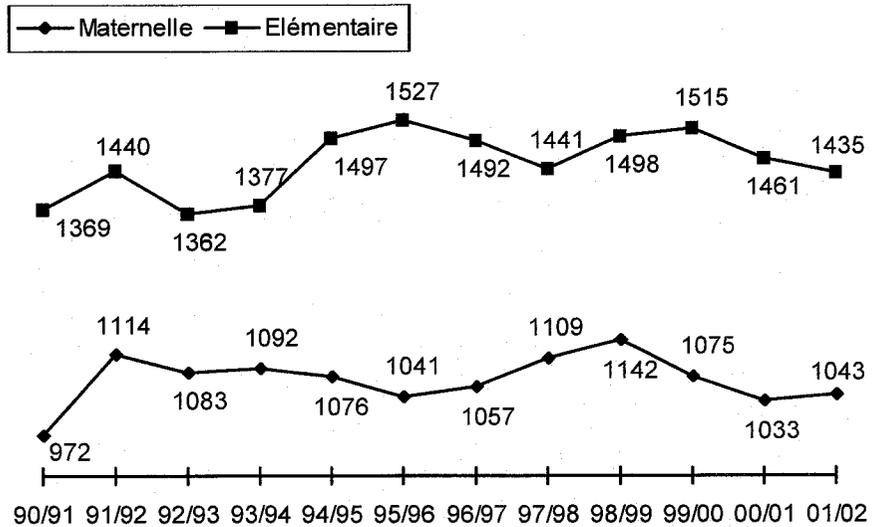
- **2 478** enfants scolarisés dans les écoles publiques.
- **17,2%** des enfants scolarisés sont en petite section de maternelle.



CHIFFRES. MODE D'EMPLOI

- **Les écoles concernées**
Ecoles maternelles: Pierre Budin, Goutte d'Or, Marcadet, Marx-Dormoy, Richomme, Saint-Luc ;
Ecoles élémentaires: Budin, Cavé, Doudeauville, Jean-François Lépine, Oran et Richomme
Ecole polyvalente Goutte d'Or.
- **Les précautions**
 - Les effectifs de maternelle ne prennent pas en compte les listes d'attente (voir pages précédentes).
 - Une partie des enfants qui fréquentent la maternelle Marx-Dormoy n'iront pas dans une des six écoles élémentaires du quartier.
 - La comparaison entre les années ne prend pas en compte d'éventuelles modifications de la carte scolaire affectant la définition du périmètre Goutte d'Or.
 - Ces chiffres ne prennent pas en compte les enfants scolarisés dans l'enseignement privé (une école élémentaire sur le quartier).

Evolution des effectifs (1990 - 2001)



Le nombre d'enfants scolarisés en école maternelle décroît chaque année depuis la rentrée de 1998. 2 classes ont fermé sur cette période (rentrée 1999 et rentrée 2000), et ce malgré l'intégration progressive d'enfants de moins de trois ans dans les écoles.

Le nombre d'enfants scolarisés en école élémentaire, après avoir connu un "pic" sur l'année scolaire 1999-2000 est revenu depuis la rentrée 2000 à un niveau proche de celui du début de la dernière décennie.

Evolution de la structure par classe (1994-2001)

Maternelle	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
	Pte. section	352	324	322	394	409	417	429
Moy. section	376	377	371	392	346	341	307	334
Gde. section	348	340	364	323	387	317	297	283
Total	1076	1041	1057	1109	1142	1075	1033	1043

Elémentaire	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
	CP	372	356	354	362	321	361	315
CE1	323	352	312	304	337	316	318	269
CE2	273	287	317	278	270	299	282	282
CM1	279	265	268	271	264	240	266	266
CM2	250	267	241	226	254	241	230	276
Sec. Spé	-	-	-	-	52	58	50	46
Total	1497	1527	1492	1441	1498	1515	1461	1435

L'augmentation des effectifs en petite section s'explique par la scolarisation de plus en plus importante d'enfants de moins de 3 ans sur le quartier. La part des élèves de maternelle reste constante et plus importante que celle des élèves de primaire en proportion : plus de 42% des enfants scolarisés pour trois niveaux scolaires (contre 5 niveaux en élémentaire).

Le nombre d'enfants scolarisés

diminue au fur et à mesure que l'on monte de niveau. Cette tendance indique qu'un nombre important de familles déménagent du quartier lorsque les enfants grandissent. Attention aux classes spécialisées : les données ne nous sont disponibles qu'à partir de 1998, ce qui ne signifie pas qu'elles n'existaient pas auparavant.

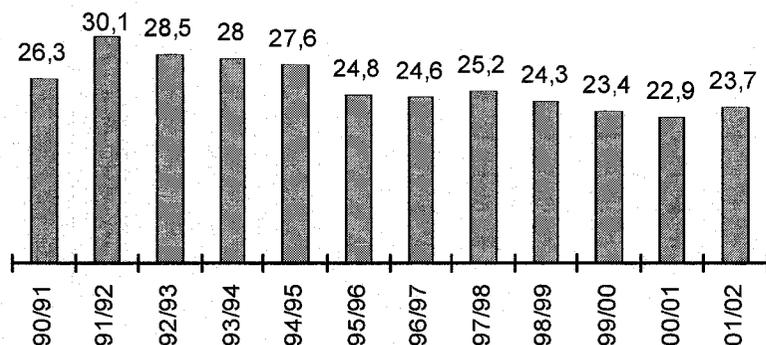
suite page suivante

Les effectifs en maternelle et en élémentaire (suite)

Chiffres transmis par la DASCO

Evolution du nombre moyen d'enfants par classe (1990-2001)

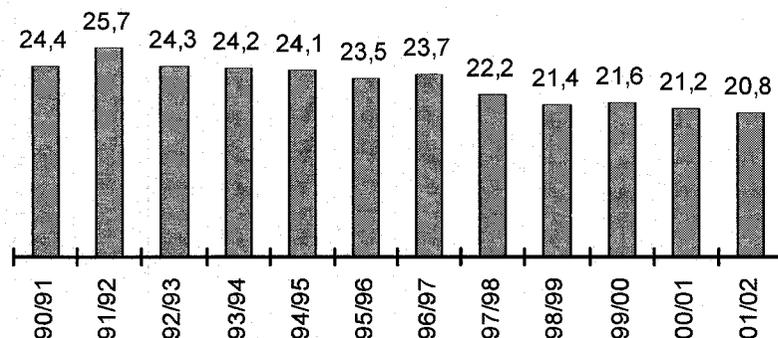
Maternelle



En maternelle

Le nombre moyen d'enfants par classe n'a cessé de baisser sur la décennie 90 pour atteindre son niveau le plus bas à la rentrée 2000. Il remonte de 0,4 point à la rentrée 2001 du fait de la fermeture d'une classe maternelle malgré une légère augmentation du nombre d'enfants scolarisés à cette rentrée.

Elémentaire

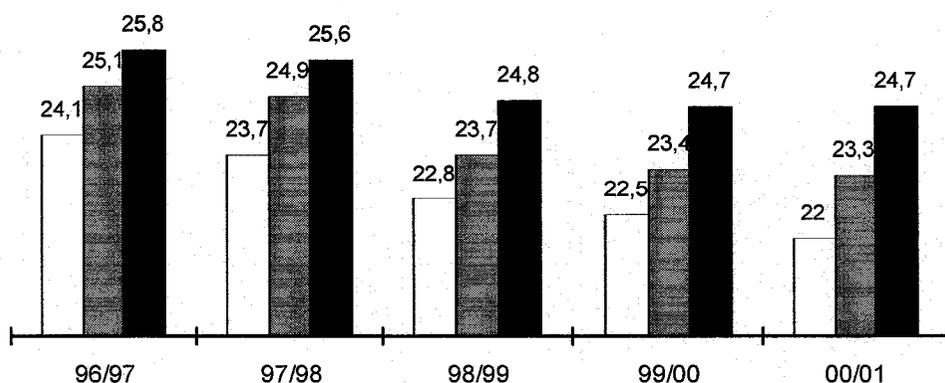


En élémentaire

Le nombre moyen d'enfants par classe ne cesse de baisser de façon régulière et progressive depuis le début de la décennie. Les fermetures de classe ayant toujours suivi de façon proportionnelle la baisse des effectifs en élémentaire.

Comparaison Goutte d'Or, 18è et Paris de l'évolution du nombre moyen d'enfants par classe (1996-2000)

Les actualisations à la rentrée 2001-2002 ne nous sont pas parvenues pour cet indicateur. Le diagramme ci-contre permet toutefois d'observer d'une part que le nombre moyen d'enfants par classe est toujours inférieur sur le quartier à celui du 18è et à celui de Paris, et d'autre part que l'écart se creuse sur l'ensemble de la période observée : 2,7 enfants de moins par classe en moyenne à la Goutte d'Or qu'à Paris à la rentrée 2000



□ Goutte d'Or ■ 18ème ■ Paris

contre 1,7 enfant de moins en moyenne à la rentrée 1996.

Le quartier de la Goutte d'Or faisant partie d'un Réseau d'Education Prioritaire (REP), il bénéficie de dispositions

particulières au regard du principe applicable à toute école et selon lequel une classe ferme lorsque le nombre moyen d'enfants par classe dans une école est inférieur ou égal à 21 élèves.

6.03 : Les effectifs au collège

Chiffres transmis par le collège Georges Clémenceau

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **453** élèves scolarisés au collège Clémenceau à la rentrée de septembre 2001.

■ **21,8** enfants par classe en moyenne



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ **Attention** : tous les élèves du secondaire habitant la Goutte d'Or ne sont pas scolarisés au collège Georges Clémenceau. Deux autres collèges publics accueillent en effet des enfants de la Goutte d'Or : le collège Marx Dormoy et le collège Jacques Decour (10^e arrondissement).

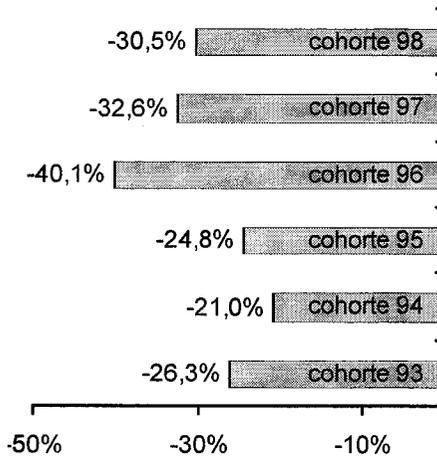
■ La notion de cohortes

La "cohorte" est un groupe d'élèves que l'on suit en l'observant à une année n puis aux années n+1, n+2, etc. Ainsi, le groupe constitué par 114 élèves entrés en sixième en 1993 s'appelle ici la "cohorte 93". On remarque qu'à la rentrée 1996 (celle de son entrée théorique en troisième), elle n'est plus constitué que de 84 élèves, soit une perte de 26,3% de ses effectifs.

Evolution des effectifs par niveau (1993-2001)

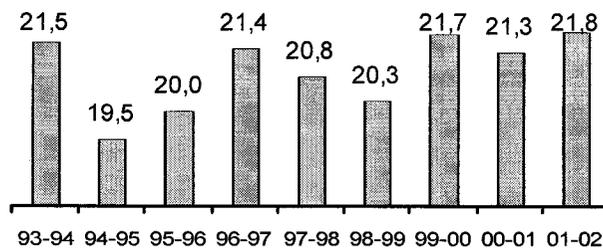
	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02
classe NF	23	24	24	-	24	22	22	25	23
6 ^e	114	105	101	137	138	131	134	112	110
5 ^e	136	96	103	90	98	111	107	115	110
4 ^e	106	100	86	89	79	94	113	101	119
3 ^e	99	106	96	84	83	76	82	93	91
total	478	431	410	400	422	434	458	446	453

Suivi de cohortes



Les effectifs au collège, tous niveaux confondus varient assez peu ces dernières années. Le suivi de cohortes montre en revanche un taux important de "disparition" d'élèves entre l'entrée en 6^e et la sortie de 3^e depuis 1996. Ces pertes d'élèves s'expliquent essentiellement par trois phénomènes : l'"évasion scolaire" (détournement de la carte scolaire), le déménagement et la sortie du système scolaire.

Evolution du nombre moyen d'élèves par classe (1993-2001)



Le nombre moyen d'élèves par classe a évolué en dents de scie dans la deuxième moitié de la décennie 1990, mais semble se stabiliser depuis la rentrée 1999 autour de 21 à 22 élèves par classe en moyenne.

A titre de comparaison, le nombre moyen d'élèves par classe à l'échelle de l'académie de Paris est de 25,6. La moyenne des réseaux d'éducation prioritaire parisiens est de 23,2.

6.04 : La scolarité au collège

Chiffres transmis par le collège Georges Clémenceau

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

- **66%** d'élèves boursiers
- **44,5%** d'élèves en avance ou sans retard scolaire à l'entrée en 6^e.
- **34%** d'élèves de parents étrangers

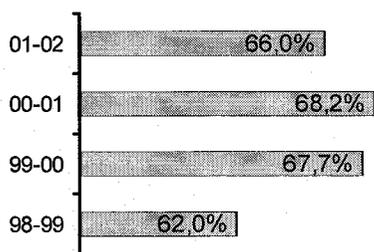


CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

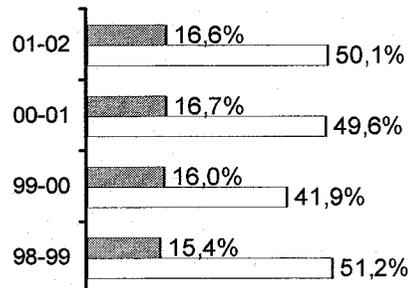
■ Les bourses

Réintroduites depuis la rentrée de 1998 par la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, les bourses sont gérées au niveau du collège. Elles sont attribuées aux familles les plus démunies qui ont des enfants inscrits au collège. Le montant annuel, calculé selon trois taux en fonction des charges et des ressources des familles, est de 54,90 €, 176,10 € et 282,90€ à la rentrée 2002. Elles sont versées en trois fois.

Les élèves boursiers



Les enfants d'ouvriers

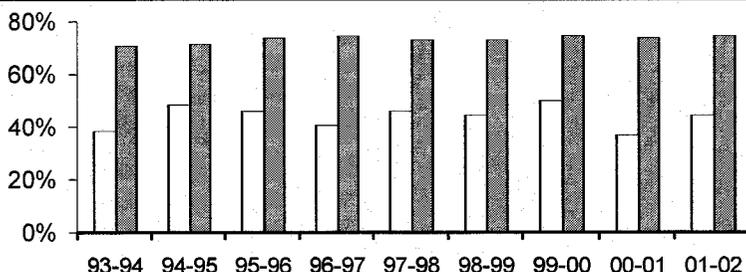


□ Collège Clémenceau ■ Paris

Plus des deux tiers des élèves du collège Clémenceau sont boursiers (voir ci-contre). A Paris, le pourcentage d'élèves boursiers est de 25,6%, et de 43,1% pour l'ensemble des réseaux d'éducation prioritaire.

Depuis 1998, la part des élèves enfants d'ouvriers reste globalement stable aussi bien à Paris (autour de 16%) qu'au collège Clémenceau (autour de 50%).

Evolution de la part des élèves sans retard scolaire ou en avance à l'entrée en sixième (1993-2001)

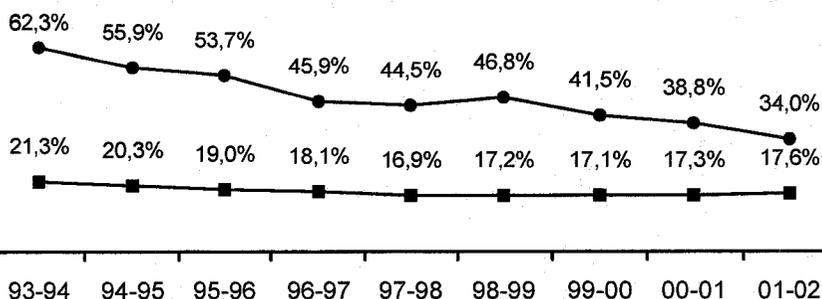


□ Collège Clémenceau ■ Paris

Près de la moitié des élèves commençant leur scolarité secondaire au collège Clémenceau n'ont pas de retard scolaire ou sont en avance. Cet indicateur a connu plusieurs

variations au cours de la décennie 90 pour la Goutte d'Or alors qu'il est resté stable autour de 70% pour Paris.

Evolution de la part des élèves de parents étrangers (1993-2001)



● Collège Clémenceau ■ Paris

La part des élèves de parents étrangers ne cesse de décroître et a presque baissé de moitié depuis 1993 en se rapprochant des tendances parisiennes. A la rentrée 2001 elle est deux fois supérieure à

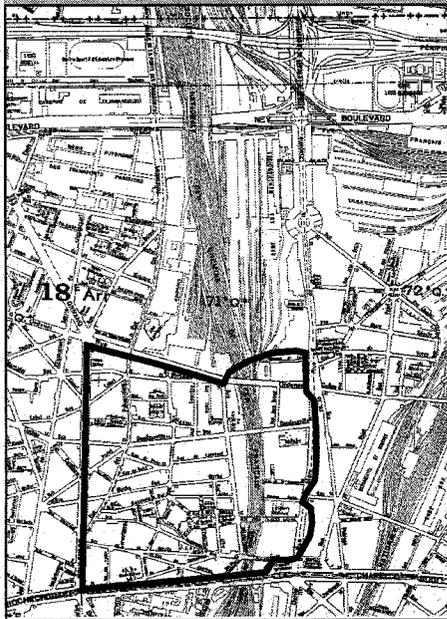
la moyenne parisienne contre trois fois en 1993. A titre de comparaison, les étrangers représentaient 33,4% de la population de la Goutte d'Or en 1999.

6.05 : La Fréquentation des centres de loisirs

Chiffres transmis par la DASCO

LES CHIFFRES-CLÉS en 2001

■ **400** enfants accueillis en moyenne sur l'année 2001 (d'après un relevé quotidien sur trois mois).



CHIFFRES, MODE D'EMPLOI

■ Les centres de loisirs DASCO

Les centres de loisirs de la Direction des Affaires Scolaires (Ville de Paris) sont ouverts tous les mercredis et pendant les vacances scolaires dans cinq écoles maternelles et cinq écoles élémentaires (un centre pré-adolescents).

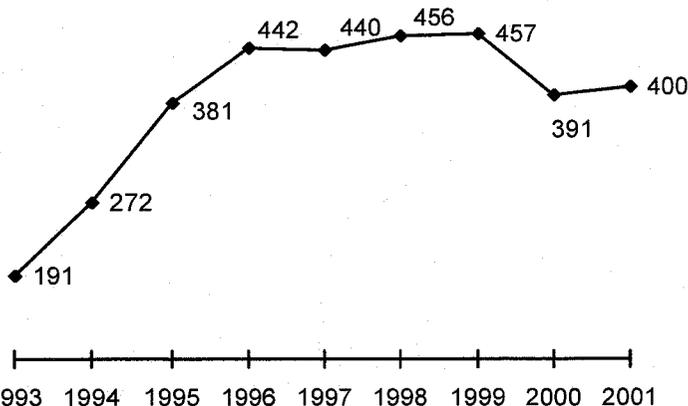
■ La construction du chiffre

La DASCO relève trois fois par an le nombre moyen d'enfants par jour d'ouverture, pendant un mois. La moyenne annuelle est ainsi calculée à partir de ces trois relevés.

■ Les biais

Un indice de fréquentation n'est pas forcément un indicateur d'une situation sociale. Il est difficile d'interpréter un chiffre qui témoigne plus des moyens et des objectifs de structures.

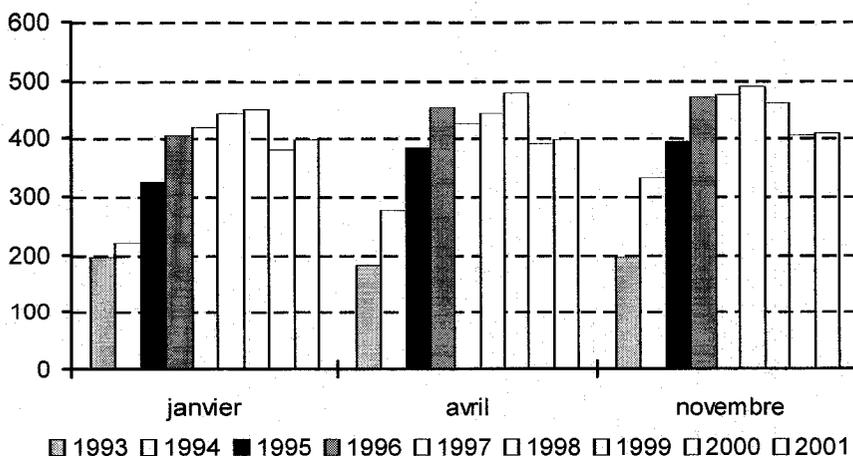
Evolution de la fréquentation des centres de loisirs (1993-2001)



Après avoir plus que doublé entre 1993 et 1996 (ouverture de plusieurs centres), la fréquentation des centres de loisirs s'est stabilisée quatre années autour de 450 enfants accueillis en moyenne par jour (jours ouvrés, cf. ci-contre) sur le quartier de la Goutte d'Or.

Depuis 2000, on constate une baisse d'environ 15% de la fréquentation moyenne par rapport aux années précédentes. Cette baisse est sans doute à mettre en relation avec celle du nombre d'enfants scolarisés sur le quartier.

Comparaison de la fréquentation sur trois mois (1993-2001)



La comparaison de la fréquentation des centres de loisirs sur trois mois montre que chaque année, elle est plus importante en novembre qu'en avril et plus importante en avril qu'en janvier. Cette tendance est observée par les services de la

DASCO à l'échelle parisienne. Les mois d'hiver du second trimestre semblent plus propices à la garde des enfants à domicile que ceux des premiers et derniers trimestres de l'année scolaire.

LES ANNEXES

- **ANNEXE 1 : Index des abréviations** p.46
- **ANNEXE 2 : Les artisans du Tableau de Bord** p.47
- **ANNEXE 3 : Les correspondants du Tableau de Bord** p.48

Index des abréviations citées

- **A.A.H.** : Allocation d'Adulte Handicapé
- **A.L.F.** : Allocation de Logement à caractère Familial
- **A.L.S.** : Allocation de Logement à caractère Social
- **A.N.P.E.** : Agence Nationale Pour l'Emploi
- **A.P.I.** : Allocation Parent Isolé
- **A.P.L.** : Aide Personnalisée au Logement
- **A.P.UR.** : Atelier Parisien d'URbanisme
- **A.R.S.** : Allocation de Rentrée Scolaire
- **C.A.F.** : Caisse d'Allocations Familiales
- **C.A.S.** : Centre d'Action Sociale
- **C.I.O.** : Centre d'Information et d'Orienteation
- **D.A.SCO.** : Direction des Affaires Scolaires (Mairie de Paris)
- **D.A.S.E.S.** : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Mairie de Paris)
- **D.S.U.** : Développement Social Urbain
- **F.S.L.** : Fonds de Solidarité Logement
- **I.N.S.E.E.** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **O.L.A.P.** : Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne
- **O.P.A.C.** : Office Public d'Aménagement et de Construction de la Ville de Paris
- **O.P.A.H.** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- **P.L.A.** : Prêt Locatif Aidé
- **R.E.P.** : Réseau d'Education Prioritaire
- **R.M.I.** : Revenu Minimum d'Insertion
- **S.E.M.A.VI.P.** : Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris
- **S.S.P.** : Service Social Polyvalent (DASES)
- **Z.U.S.** : Zone Urbaine Sensible ; périmètre d'intervention de la politique de la Ville

Les artisans du Tableau de Bord

Composition du groupe de travail "Tableau de Bord" :

- Pour l'**APUR**, Messieurs Marc Esponda et Damien Valdan, Démographes

- Pour la **DASES**, Monsieur Robert Poinsard, Chargé de Mission auprès du Directeur, Responsable du Service des études, des recherches et de la documentation.

- Pour la **DASES** (service social polyvalent de secteur), Madame Cluet, conseillère socio-éducative chargée de l'encadrement (Goutte d'Or / Château-Rouge).

- Pour la **Caisse des écoles du 18ème arrondissement**, Monsieur Laurent Gerboud, Directeur

- Pour la **Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**, Monsieur Xavier Roberge

- Pour l'association **Salle Saint-Bruno**, Mademoiselle Sandra Hueber, Coordinatrice de l'Observatoire de la Vie Locale.

Et, au titre de glorieux fidèles :

- Monsieur Pierre-Marie Lasbleis, Sociologue.
- Monsieur Yankel Fijalkow, Maître de Conférence urbanisme-aménagement, Université Paris VII-Jussieu.

Les correspondants du Tableau de Bord

■ Les chiffres contenus dans ce document nous ont été transmis par les organismes suivants :

- Atelier Parisien d'URbanisme (APUR)
- Agence Immobilière "Superficies", rue Doudeauville
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse des Ecoles du 18ème arrondissement
- Centre des Impôts du 18ème arrondissement
- Collège Georges Clémenceau et REP 8
- Direction des Affaires SCOLaires (DASCO, Mairie de Paris)
- Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES),
Service Social Polyvalent (Mairie de Paris)
- EDF-GDF Services, Agence Paris-Nord
- Mairie du XVIIIème arrondissement
- Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP)
- Office Public d'Aménagement et de Construction de la Ville de Paris (OPAC)
- Pacte de Paris
- Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris (SEMAVIP)

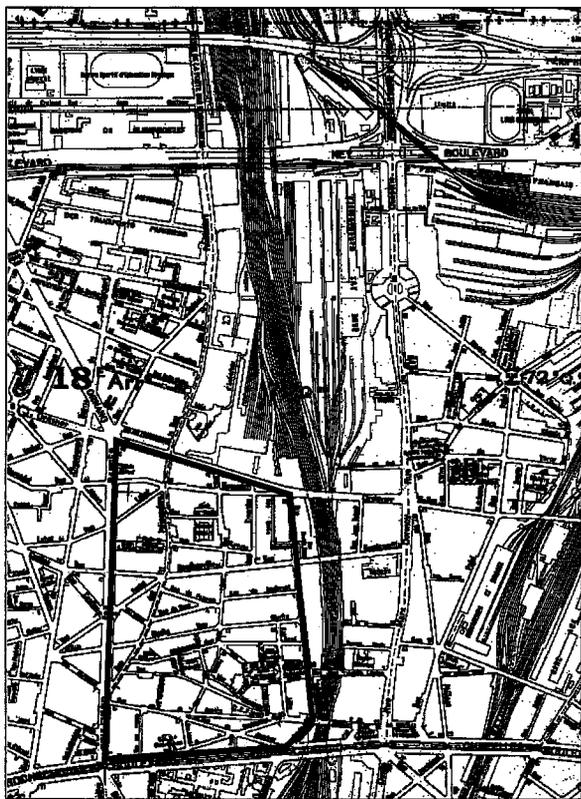
Qu'ils soient remerciés de leur précieux concours.

Sont aussi cités ici des chiffres provenant de :

- l'INSEE (traités par l'APUR)



LE TABLEAU DE BORD DE LA VIE SOCIALE À LA GOUTTE D'OR



Souvent considéré comme un coupe gorge, un ghetto, un repaire de la délinquance, le quartier de la Goutte d'Or à Paris fait encore peur. Pour les 22000 habitants de ce petit périmètre urbain, situé au coeur du 18^{ème} arrondissement, la vie n'est certes pas tous les jours facile. Mais les réalités de la vie quotidienne sont ici bien loin des représentations que l'extérieur peut s'en faire.

Depuis près de 20 ans, habitants, associations et pouvoirs publics se mobilisent et travaillent à l'amélioration de la qualité de la vie sur le quartier, dans le sens d'une requalification progressive. Un Observatoire de la Vie Sociale a été créé en 1992 à l'initiative des associations locales, afin d'une part de constituer un lieu de ressources documentaires, et d'autre part d'assurer une "cellule de veille", de mesurer au plus près les évolutions du quartier. Un observatoire pour ne plus juger sans comprendre, analyser sans connaître, mais permettre à tous les acteurs et partenaires, mais aussi chercheurs et journalistes, de prendre le temps de connaître et de comprendre pour juger et analyser en toute objectivité. Le Tableau de Bord de la Vie Sociale, recueil d'une trentaine d'indicateurs statistiques fins, en est le principal outil.

Depuis plus de cinq ans, un travail partenarial actif en permet sa réalisation. Les institutions et organismes intervenant dans le secteur transmettent le chiffre, véritable coeur de ce document. Un groupe de travail composé de spécialistes en garantit la méthode, la cohérence et l'éthique, il lui donne corps. Nos partenaires financiers permettent de le faire vivre.

La "Salle Saint Bruno" est une association sous le régime de la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1991, elle a pour objet de "Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant notamment pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants du quartier de la Goutte d'Or ou répondant à des besoins précis des habitants". Son conseil d'administration est composé d'associations du quartier, d'élus d'arrondissement et d'un représentant des services administratifs de la ville de Paris.

- PRIX : 9 € -

Impression-reproduction
Promoprint
79, rue Marcadet
75018 Paris

Dépôt légal
décembre 2002

Un document édité par
Association "Salle Saint-Bruno"
9, rue Saint Bruno
75018 Paris
décembre 2002
ISBN 2-911611-07-1